

UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITE LAVAL
COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA
MAITRISE EN LINGUISTIQUE
OFFERTE À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
EN VERTU D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE
AVEC L'UNIVERSITÉ LAVAL

PAR
MICHELLE SEMADENI-IGLESIAS

*INTERPRÉTATIONS DU 'ON' PAR DES HISPANOPHONES DE LA RÉGION
DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
DANS DES ÉNONCÉS PRODUITS PAR DES FRANCO-QUÉBÉCOIS.*

Mai 1993



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

Ce mémoire a été réalisé
à l'Université du Québec à Chicoutimi
dans le cadre du programme
de maîtrise en linguistique de l'Université Laval
extensionné
à l'Université du Québec à Chicoutimi

SOMMAIRE

Le but de notre étude est d'analyser les différentes interprétations faites par des locuteurs hispanophones, établis depuis plusieurs années dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, des valeurs référentielles du morphème 'on' utilisé dans divers énoncés recueillis dans un discours oral. Plusieurs études ont déjà relevé la polyvalence de 'on', mais ont laissé dans l'ombre nombre de ses valeurs d'interprétation. Notre étude est une analyse sémantique du marqueur pour comprendre comment des locuteurs l'utilisent pour indiquer des intentions communicatives, discursives et argumentatives. Notre travail peut être considéré également comme une contribution à la sémantique contrastive puisque nous tentons de voir comment des locuteurs d'une autre langue que le français cernent les valeurs interprétatives du 'on'.

À partir des valeurs d'interprétation du marqueur 'on' retenues par C. Viollet, nous avons sélectionné trente-neuf (39) énoncés qui ont été soumis à l'évaluation de vingt-cinq (25) locuteurs hispanophones et de trois (3) locuteurs francophones. Grâce à des entrevues enregistrées, nous avons recueilli leurs interprétations. Les consignes étaient d'interpréter chaque 'on' contenu dans les énoncés et de justifier les réponses.

Le mémoire est divisé en trois chapitres.

Le premier chapitre "Aspects théoriques" présente les études de C. Viollet et de F. Atlani, qui ont servi de références à notre recherche. Ces études ont été effectuées dans le prolongement de la linguistique de l'énonciation de A. Culioli.

Le deuxième chapitre "Analyse des interprétations" présente les différentes interprétations fournies par nos témoins hispanophones et francophones pour chacun des énoncés. Nous indiquons le nombre de témoins pour chacune des interprétations ainsi que les justifications apportées à ces interprétations.

Dans le troisième chapitre "Analyse statistique des résultats", nous avons réalisé quelques tests statistiques, soit le test de Student et l'analyse de la variance dans le but d'établir une éventuelle corrélation entre les différentes caractéristiques des répondants et leurs façons d'interpréter le 'on'.

La conclusion générale fait ressortir les paramètres qui ont aidé les répondants à attribuer telle ou telle valeur au morphème 'on'. Les paramètres suivants ont été retenus: la situation de communication, la situation de dialogue, la présence d'éléments linguistiques, le recours à la traduction, les stratégies énonciatives du locuteur, les particularités de la langue orale. La conclusion indique également les valeurs les plus souvent attribuées à 'on' par les hispanophones, celles qui ont été retenues uniquement par les francophones et mentionne les cas où les témoins hispanophones ont eu plus de difficultés à interpréter les 'on' de certains énoncés.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	i
TABLE DES MATIERES	iii
LISTE DES TABLEAUX (STATISTIQUES)	vii
REMERCIEMENTS	viii
INTRODUCTION .	
1. L'objet de l'étude	1
2. L'intérêt de l'étude	1
3. Méthodologie et structure du mémoire	5
3.1 Recueil et organisation du corpus	5
3.2 Profil des témoins et entrevue	6
3.3 Compilation des données	8
3.4 Structure du mémoire	9
CHAPITRE 1: ASPECTS THÉORIQUES	
Etat de la question	13
1.1 Selon les grammairiens	13
1.2 Selon les linguistes	16
a) Un équivalent de nous	19
b) La rumeur publique	19
c) Emploi anaphorique	20

CHAPITRE 2: ANALYSE DES INTERPRÉTATIONS

Interprétations de l'énoncé 1	31
Interprétations de l'énoncé 2	34
Interprétations de l'énoncé 3	36
Interprétations de l'énoncé 4	40
Interprétations des énoncés 5 et 6.....	43
Interprétations de l'énoncé 7	44
Interprétations de l'énoncé 8	46
Interprétations des énoncés 9, 10 et 11	48
Interprétations des énoncés 12 et 13	49
Interprétations des énoncés 14, 15 et 16	50
Interprétations des énoncés 17, 18 et 19	52
Interprétations de l'énoncé 20	53
Interprétations de l'énoncé 21	55
Interprétations des énoncés 22 et 28	57
Interprétations de l'énoncé 23	59
Interprétations de l'énoncé 24	61
Interprétations de l'énoncé 25	62
Interprétations de l'énoncé 26	64
Interprétations de l'énoncé 27	67
Interprétations de l'énoncé 29	70
Interprétations de l'énoncé 30	71
Interprétations de l'énoncé 31	72
Interprétations de l'énoncé 32	73
Interprétations de l'énoncé 33	74
Interprétations des énoncés 34, 35, 38 et 39	76
Interprétations de l'énoncé 36	77
Interprétations de l'énoncé 37	79

CHAPITRE 3: ANALYSE STATISTIQUE DES RÉSULTATS

3.1	Introduction	84
3.2	Analyse statistique des réponses	86
3.2.1	Question 1: différences entre les hommes et les femmes	88
3.2.2	Question 2: différences en fonction du diplôme	89
3.2.3	Question 3: différences en fonction de l'âge	90
3.3	Analyse de la variance	91
	Conclusion générale	93
	BIBLIOGRAPHIE	97
	ANNEXE : Extrait du corpus	103

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1:	Synthèse des interprétations de 'on' (chapitre 2)	82
Tableau 2:	Principales interprétations du 'on' et profil des témoins	87
Tableau 3:	L'interprétation du 'on' en fonction du diplôme	89
Tableau 4:	Résultats de l'analyse de la variance	91

REMERCIEMENTS

Un travail de recherche ne peut se réaliser sans la collaboration de plusieurs acteurs qui, à des niveaux différents, représentent les principales sources d'information, d'inspiration, d'encouragement et de soutien. Pour souligner ces collaborations particulièrement appréciées, je tiens à remercier tout d'abord mon directeur de mémoire M. Khadiyatoulah Fall qui m'a prodigué tout au long de ce travail de nombreux conseils et des encouragements soutenus. Je remercie également M. Robert Dole, le co-directeur, dont le séminaire nous a été profitable.

Je remercie d'une manière toute particulière M. Angel Iglesias, pour le soutien technique qu'il m'a accordé tout au long de la période de rédaction et la mise en pages du texte final, sans oublier sa contribution significative dans l'analyse et l'interprétation des résultats par des techniques statistiques appropriées.

Je veux remercier également M. Jean Dolbec, directeur du programme de maîtrise de linguistique, et tous les professeurs de ce programme qui ont su animer, auprès de leurs étudiants, le désir d'entreprendre des études de maîtrise.

Je remercie Mme S. Faitelson-Weiser qui, dans son évaluation du mémoire, nous a donné des pistes d'analyse intéressantes et une manière concise de regrouper nos interprétations de 'on'.

Enfin, un grand merci à chacun des 28 témoins qui ont si gentiment accepté de contribuer à cette enquête ainsi qu' à tous ceux et celles qui, d'une façon ou d'une autre, m'ont aidée et encouragée tout au long de ce travail.

INTRODUCTION

1. Objet de l'étude

La présente étude se propose d'analyser les différentes interprétations que font des locuteurs hispanophones (établis depuis plusieurs années dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean) des valeurs référentielles du morphème 'on' utilisé dans divers énoncés. Nous avons analysé les valeurs attribuées à 'on' et identifié les paramètres qui ont servi à attribuer l'une ou l'autre des valeurs retenues.

2. Intérêt de l'étude

Notre recherche est une contribution modeste à l'étude des valeurs du pronom 'on'. Diverses études ont déjà porté sur ce morphème pour analyser soit son fonctionnement syntaxique (Dubois), soit son utilisation à l'oral et à l'écrit (Grévisse), soit son emploi sociolinguistique, telle l'analyse de S. Laberge qui traite des variations linguistiques observées dans le milieu montréalais francophone entre des jeunes et des personnes plus âgées.

Ces différentes études ont relevé la grande hétérogénéité sémantique du morphème, mais ont laissé dans l'ombre plusieurs valeurs d'interprétation qu'il pouvait véhiculer. Des études récentes, ancrées dans la linguistique de l'énonciation et du discours, ont poussé plus avant l'investigation sur le pronom 'on'. L'intérêt de ces études est d'analyser le marqueur en privilégiant les intentions communicatives, discursives et argumentatives des utilisateurs. C'est cette dernière perspective que nous suivons dans ce travail qui s'inspire des réflexions sur le 'on' effectuées principalement dans la mouvance de la linguistique énonciative d'Antoine Culioli. Nos sources principales sont des travaux de disciples de Culioli, telles Catherine Viollet et Françoise Atlani.

Catherine Viollet s'est intéressée à l'analyse du 'on' dans un corpus oral conversationnel tandis que F. Atlani s'est concentrée sur les valeurs du même marqueur dans un corpus de presse écrite. Les deux études indiquent plusieurs valeurs interprétatives que les grammaires traditionnelles et les études sociolinguistiques n'avaient pas perçues. De plus, notre travail est une contribution à la sémantique contrastive puisque nous essayons de comprendre comment des hispanophones parlant français (ou qui apprennent le français) vont cerner les différentes valeurs interprétatives du 'on'. Cet aspect est important étant donné que dans la langue espagnole il n'existe pas de pronom unique équivalent au 'on' français. On sait qu'en espagnol 'on' peut se traduire de différentes manières: par la troisième personne du pluriel (*llaman a la puerta, on frappe à la porte*), par 'se' (*se habla francés, on parle français*) et par 'uno' (*uno no piensa en esas cosas, on ne pense pas à ces choses-là*) pour donner l'impersonnel.

Ces multiples interprétations de 'on' en français peuvent poser problème aux hispanophones car, en espagnol, plusieurs substituts sont possibles. Si les référents de 'on' sont, sans conteste, des pronoms personnels, automatiquement, en espagnol, le verbe va prendre la terminaison nécessitée par le sujet.

Ex.: On va à la cafétéria = référent 'nous'.

Vamos a la cafetería.

Mais, pour prendre un aspect impersonnel, l'espagnol utilise:

- 1) la 3e personne du pluriel
- 2) la forme pronominale 'se' de sens passif
- 3) 'uno'.

1. La 3e personne du pluriel

Ex.: On frappe à la porte.

Llaman a la puerta.

Une traduction au singulier laisserait supposer que la personne qui frappe à la porte est connue, alors que la forme du pluriel maintient l'indétermination.

2. L'emploi de la forme pronominale 'se' de sens passif

Ex.: Au Québec, on vit bien.

En Quebec se vive bien.

- a) Le 'se' espagnol se retrouve avec la valeur d'un véritable pronom sujet analogue à 'on' et suivi par conséquent du singulier devant les verbes intransitifs ou employés intransitivement.

Ex.: Au 19e siècle, on ne voyageait pas en auto.

En el siglo 19, no se viajaba en auto.

- b) Quand le verbe est construit transitivement, il équivaut à une véritable forme passive.

Ex.: Au Québec, 'on' parle français.

En Quebec se habla francés.

3. L'emploi de 'uno'

- a) Comme substitut de 'se'.

Ex.: On part du général au particulier.

Uno/se parte de lo general a lo particular.

- b) L'unique sujet possible est 'uno': quand le verbe est à la forme pronominale.

Ex.: Avec ce froid, on ne se risque pas à sortir de la maison.

Con este frío no se atreve uno a salir de casa.

- c) Lorsque la valeur référentielle de 'on' est la même.

Ex.: On ne voit plus où on est.

No se ve dónde está uno. (uno no ve dónde está)

d) Lorsque les référents de 'on' sont différents.

Ex.: On n'entend pas ce qu'on dit.

No oyen lo que uno dice (lo que decimos).

e) Avec le sens de n'importe qui.

Ex.: On entre ici comme on veut, quand on veut.

Aquí entra uno como quiere, cuando quiere.

Ces différentes manières de traduire le 'on' ne couvrent pas nécessairement toutes les valeurs de 'on' en français. Notre recherche consiste donc à savoir comment 'on' sera interprété par les hispanophones et quelles sont les valeurs accordées à ce mot si fréquent dans le français parlé. Nous n'avons pas trouvé dans nos recherches bibliographiques d'études effectuées dans la même perspective que la nôtre.

3. Méthodologie et structure du mémoire

3.1 Recueil et organisation du corpus

Pour atteindre nos objectifs, nous avons demandé à vingt-cinq (25) locuteurs hispanophones et à trois (3) locuteurs francophones d'interpréter des énoncés incluant le 'on'. Ces énoncés ont été tirés d'un corpus oral de conversation spontanée (corpus Fall, Vignaux sur l'informatisation, 1985). Cependant, quatre énoncés (7, 8, 24 et 39) appartiennent à un corpus écrit

(textes argumentatifs produits par des élèves du secondaire) et trois autres (1, 3, 26) ont été cueillis au vol d'une conversation que nous écoutions.

Les 39 énoncés retenus contiennent un cinquantaine d'occurrences de 'on' qui couvrent les valeurs sémantiques du 'on' identifiées dans les travaux de C. Viollet et F. Atlani: une valeur 'je/nous' pour le rôle de locuteur, une valeur 'tu/vous' pour le rôle d'interlocuteur, une valeur de non-personne pour 'il(s)/elle(s)', enfin une valeur dite 'parcours'. Les énoncés et leurs contextes apparaissent en annexe.

En premier lieu, nous avons classé le 'on' selon la typologie des valeurs établies par C. Viollet. Dans la transcription des énoncés, nous avons éliminé les marqueurs d'hésitation et utilisé le signe / pour une pause courte et le signe // pour une pause longue. Nous avons peu modifié les énoncés des locuteurs. Les quelques corrections apportées aux énoncés portent sur l'effacement des répétitions ou sur l'ajout de négations. Nous avons, en second lieu, cherché la traduction en espagnol de tous ces 'on' avant de soumettre les énoncés à nos répondants.

3.2 Profil des témoins et entrevue

Après avoir inventorié une liste de 30 personnes hispanophones susceptibles d'être contactées pour cette étude, nous en avons retenu 25 qui ont été rencontrées, soit à la maison, soit au bureau du témoin, selon leur convenance. Si un couple d'hispanophones acceptait l'entrevue, chacune des

deux personnes était interviewée séparément. Le groupe de témoins n'était pas très homogène (voir tableau 2, p. 87), car les témoins se différenciaient par le sexe (11 hommes et 14 femmes), par l'âge (entre 21 et 58 ans), par la scolarité (allant du niveau primaire au niveau du doctorat), par le nombre d'années de séjour au Canada (entre 1 an et 24 ans) et par le pays d'origine (12 Chiliens et 13 non Chiliens). Une fiche-témoins était utilisée lors de l'entrevue pour recueillir des renseignements sur le statut du répondant. Les interprétations ont été recueillies lors d'entrevues d'une durée d'environ 45 minutes chacune et complètement enregistrées sur magnétophone.

Les énoncés étaient présentés aux interviewés et étaient numérotés de 1 à 39 sur une feuille. Nous leur demandions de lire les énoncés un à un et de donner à chaque fois leurs interprétations du 'on'. Cependant, pour chaque énoncé, nous donnions le contexte énonciatif de réalisation. Ainsi, dans l'énoncé 3, nous avons indiqué qu'il était extrait d'un texte argumentatif produit par un élève du secondaire à qui l'enseignant demandait de rédiger à partir de la consigne: "L'école est-elle un milieu de vie? Donnez les arguments pour et les arguments contre". Nous avons précisé au début de l'entrevue que nous ne demandions pas une traduction des énoncés, mais plutôt la façon d'interpréter le 'on' et ensuite de paraphraser les interprétations. Nous avons soumis, pour des fins comparatives, les mêmes énoncés à 3 Québécois francophones dont les niveaux de scolarité variaient du secondaire au doctorat. Les mêmes consignes ont été données aux francophones.

Durant l'entrevue, les répondants ont été très attentifs. Leurs réponses étaient assez spontanées tout en laissant place à des moments de réflexion. Parfois, ils se reprenaient, jugeant leurs réponses trop rapides ou pas assez raisonnées. C'est pourquoi nous avons accepté, de la part des répondants, plusieurs réponses pour un même 'on'. Nous donnions ainsi entière liberté aux locuteurs d'interpréter. S'ils donnaient deux ou trois interprétations, nous les retenions toutes, car nous voulions savoir ce que les répondants comprenaient tout en évitant de bloquer leur spontanéité.

3.3 Compilations des données

Les entrevues enregistrées ont été transcrites à peu près intégralement en identifiant les interprétations et les remarques qui pouvaient justifier les réponses données. Nous avons ensuite relevé chaque énoncé sur une feuille différente et, sous chaque énoncé, nous avons indiqué les 28 interprétations. Plusieurs répondants n'ont pas toujours été en mesure de justifier leurs réponses ou de cerner une valeur à ces différents 'on' et parfois c'est la traduction en espagnol qui rendait l'interprétation plus facile ou qui modifiait même une première interprétation.

Ensuite, nous avons classé les réponses (interprétations et justifications) de chacun des 28 répondants en fonction des différentes valeurs attribuées à 'on'. Ainsi, par exemple, pour l'énoncé trois (3), nous avons obtenu cinq réponses différentes, à savoir:

Pour les hispanophones

1. On = nous (je + ils) (12 répondants).
2. On = elle (l'institution) (4 répondants).
3. On = nous (les prof.) (5 répondants).
4. On = je (le prof.) (9 répondants).
5. On = pron. indéfini (7 répondants).

Pour les francophones

- On = nous (les prof.)
On = je

Il est à noter qu'environ la moitié des répondants ont donné deux réponses à la question posée. Ceci justifie qu'on ait obtenu 37 réponses alors qu'il n'y avait que 25 répondants hispanophones.

Finalement, nous avons dénombré les réponses semblables attribuées à chacun des 'on', soit 5 valeurs pour l'énoncé 3 (Voir chap. 2).

3.4 Structure du mémoire

Notre mémoire comporte trois chapitres regroupés de la manière suivante:

Premier chapitre: Aspects théoriques.

Dans ce chapitre, nous présentons les orientations de différentes études qui ont porté sur le 'on' et celles qui ont inspiré notre travail. Nous comparons l'approche des grammaires traditionnelles et celle des linguistes F. Atlani et Catherine Viollet. Ces deux linguistes se sont inspirées de la théorie d'Antoine Culioli et ont porté leurs études sur les multiples interprétations

du marqueur 'on'. Notre recherche se situe dans le prolongement de ces derniers travaux.

Deuxième chapitre: Analyse des interprétations.

Une fois les interprétations recueillies, puis compilées selon les valeurs accordées par C. Viollet, nous avons analysé les énoncés afin de repérer les interprétations données par les répondants francophones et les répondants hispanophones, puis nous les avons regroupées selon les valeurs attribuées. Ensuite, nous avons tenté d'identifier les facteurs qui pouvaient causer ces variations (chapitre 3, p. 84). Nous avons signalé également les remarques faites pour justifier les réponses.

Troisième chapitre:

Analyse statistique des résultats et conclusion générale.

Dans ce dernier chapitre, nous avons procédé à une analyse statistique des résultats de l'enquête. Tout d'abord, nous avons condensé l'essentiel des informations recueillies dans un tableau synoptique (tableau 2, p. 87). Ensuite, nous avons procédé à une étude du profil des répondants en fonction de plusieurs caractéristiques, à savoir: le sexe, l'âge, les années de scolarité et le pays d'origine. Finalement nous avons réalisé quelques tests statistiques, soit le test de Student (comparaison de moyennes deux à deux) et l'analyse de la variance (comparaisons de plusieurs moyennes), ceci dans le but bien précis d'établir une éventuelle corrélation entre les différentes caractéristiques des répondants et leurs façons d'interpréter le 'on'.

La conclusion générale de ce travail fait ressortir les valeurs qui ont été les plus retenues, les éléments qui ont le plus servi à l'interprétation (traduction, contexte linguistique, contexte pragmatique et discursif) et les difficultés rencontrées par les répondants.

CHAPITRE 1

ASPECTS THÉORIQUES

CHAPITRE 1

ASPECTS THÉORIQUES

Etat de la question

1.1 Selon les grammairiens

Les études linguistiques ont surtout porté sur la définition catégorielle du morphème 'on'. Les grammaires traditionnelles, telles Grévisse, Wagner et Pichon, le classent parmi les pronoms indéfinis parce que "tous les pronoms indéfinis ont pour caractère commun d'être nominaux puisqu'ils peuvent assumer dans la phrase des fonctions de substantif" (Wagner et Pichon, 1965, p.193) et qu'ils donnent une information d'ordre quantitatif ou qualitatif. "Le 'on' sert à désigner d'une manière générale une ou plusieurs personnes" ou "évoque sous un aspect indéterminé une ou plusieurs personnes ou un ensemble d'individus" (Wagner et Pinchon, p.198).

'On' ancien cas sujet de 'homo' a pris petit à petit un sens indéterminé. Il désigne des êtres humains animés, de manière générale, pour remplacer une

ou plusieurs personnes. Grévisse (1964), après avoir indiqué que 'on' ne peut être que sujet du prédicat, donne des exemples de son indétermination:

ex.: "On a souvent besoin d'un plus petit que soi" (La Font. F. II,2)

Selon Grévisse, 'on' a un sens tout à fait vague, soit:

a) un homme quelconque:

ex.: "On ne prête qu'aux riches" (Prov.), les hommes (homme étant pris au sens d'êtres humains)

b) soit un groupe d'hommes plus particulier, mais non précisé:

ex.: "Le heaume du XVe s., très haut, s'en va en s'effilant; on le coiffait au moment de charger" (Grand dict. Larousse)

c) soit un individu indéterminé (quelqu'un) :

ex.: Si on me cherche, dites que je suis dans mon bureau.

Son passage de l'indétermination vers la détermination est de plus en plus évidente. Grévisse indique que 'on' peut désigner parfois une ou plusieurs personnes bien déterminées et prend ainsi, par syllepse de la personne, la valeur d'un des pronoms personnels 'je, tu, nous, vous, il(s), elle(s)'. Dans ce cas, 'on' veut exprimer alors la modestie, la discrétion, l'ironie, le mépris, l'orgueil, le reproche.

Ex.: "Vous {...} ne méritez pas l'amour qu'on (= je) a pour vous "
(Mol.Mis. IV, 3)

Ex.: "Commandez qu'on (= elle, c.à.d. Junie) vous aime et vous serez aimé" (Racine, Brit. II, 2)

De plus, Grévisse reconnaît l'emploi fréquent de 'on' pour 'nous' dans la conversation, surtout dans la langue parlée familière. Dans la littérature, cela est attesté fréquemment quand l'auteur veut reproduire ou imiter l'oral. Cet emploi de 'on' pour 'nous' semble s'être répandu déjà au cours du XIXe siècle. Aujourd'hui, il est extrêmement fréquent dans la langue parlée.

Sur la base de critères syntaxiques, J. Dubois (1965, p.111-114) classe 'on' dans la catégorie des pronoms personnels parce que 'on' est en position de «sujet grammatical». De là, les caractéristiques qu'il apporte:

- a) 'On' peut se substituer à "personne" ou à "quelqu'un" pouvant servir de «suppléant» de 'on' dans des places autres que celles de sujet grammatical.
- b) 'On' serait la négation du système de référents personnels, car 'on' ne porte aucune marque spécifique de la personne (genre et nombre), par conséquent
- c) 'On' peut se substituer à tous les pronoms personnels en donnant peu d'indications sur la personne. Mais partout « une quantité d'information plus importante, qui vient de sa fréquence moins grande» (Dubois, 1965 p. 114) va lui donner sa valeur affective.

Donc Dubois considère bien 'on' comme la "négation du système pronominal" puisqu'il représente la suppression de la référence personnelle.

1.2 Selon les linguistes

Certains linguistes ont tenté de dépasser la simple problématique de la classification grammaticale du 'on' et ont déplacé l'argumentation vers l'analyse du "contenu sémantique" du morphème. Cette orientation est encore plus marquée dans le cadre des travaux inscrits dans les théories de l'énonciation élaborées par E. Benveniste qui a montré qu'il existe des marques formelles de l'énonciation dans la langue dont la spécificité est de ne référer qu'à l'instance du discours. Ce sont ces marques qui permettent au locuteur de s'inscrire dans la langue par un procès d'appropriation: "Chaque locuteur en exercice de discours s'approprie (ces formes) qu'il rapporte à sa propre personne définissant en même temps lui-même comme 'je' et un partenaire comme 'tu' (1974, p. 263). Il s'agit des "shifters", (ou "embrayeurs") d'une part, et du présent d'énonciation d'autre part". Les marqueurs de la catégorie de la personne (*je, tu, nous, vous*) sont des shifters et comme tels désignent des instances de discours: "Le terme 'je' dénote l'individu qui profère l'énonciation, le terme 'tu' l'individu qui est présent comme allocutaire" (1974, p. 82). "C'est l'existence de ces formes, entre autres, qui révèle l'inscription de l'intersubjectivité dans la langue. Par contre, les formes 'il, ils' ne sont pas réflexives d'une instance de discours et peuvent "se combiner avec n'importe quelle référence d'objet" (1966, p. 256): c'est ce qui leur confère le statut de non-personne puisqu'elles ne sont qu'objet de discours" (F. Atlani, 1984, p. 16).

L'analyse énonciative nous amène à observer les énoncés du point de vue des opérations énonciatives auxquelles renvoient les marqueurs linguistiques.

Selon Antoine Culioli (1990), les marqueurs linguistiques de surface, tel que le 'on', sont les traces d'opérations énonciatives par lesquelles le sujet énonciateur construit des valeurs référentielles et tout un système de repérage entre les énoncés et la situation d'énonciation afin d'aider à lever plus ou moins l'indétermination susceptible de frapper toute construction de représentation. On pourrait ainsi définir un énoncé ou un discours comme une mise en scène plus ou moins complexe de marqueurs d'orientation. Comme opérations de construction de l'énoncé, Culioli identifie plusieurs niveaux:

- 1) Un niveau pré-linguistique où s'opère la sélection de notions (entités cognitives, résultant de l'articulation d'images individuelles et de représentations socio-culturelles) nécessairement prémices d'une orientation primitive.
- 2) Un niveau prédicatif qui renvoie à la construction d'une relation prédicative: prédication, orientation (choix des voix), thématisation.
- 3) Un niveau énonciatif par lequel la relation prédicative est insérée dans l'espace référentiel d'un énonciateur. Ainsi interviennent différents modes de repérage qui renvoient aux opérations par lesquelles le sujet énonciateur fixe les coordonnées, le degré de validité de l'énoncé ou des notions traitées. A ce niveau, les catégories énonciatives identifiées par

Culioli sont: la prise en charge, la quantification, le repérage spatio-temporel, le repérage modal, le repérage aspectuel et enfin la médiatisation (le discours rapporté).

Françoise Atlani (1984) et Catherine Viollet (1983), dans leurs analyses de 'on', ont élargi cette approche dans une perspective textuelle et argumentative.

F. Atlani a fait une analyse de l'interprétation de cette forme qui fait apparaître à la fois "la diversité des interprétations possibles, afin d'illustrer l'hétérogénéité du fonctionnement discursif de 'on' et, en même temps, les limites d'une telle démarche puisqu'elle est impuissante à montrer que cette hétérogénéité révèle, en fait l'homogénéité du 'on' français" (1984, p. 17). Elle a choisi de travailler sur des textes écrits parce que, selon elle, ils révèlent tout autant que l'oral le fonctionnement étonnant de 'on'.

Nous avons retenu plusieurs réalisations particulières de stratégies discursives avec le support du morphème 'on' auquel Atlani attribue trois valeurs: a) un équivalent de 'nous', b) la "rumeur publique" et c) un emploi proche des anaphoriques.

a) Un équivalent de 'nous'

*Ex.: Devant l'importance de ce danger, on sait que le gouvernement italien a autorisé l'avortement pour des raisons thérapeutiques.
(L'Humanité, 14 août 1976).*

Elle explique que l'emploi de 'on' est ici lié à celui des verbes qui indiquent la relation que 'on' entretient avec ce qui est prédiqué "comprendre, savoir, etc." Il s'agit, dans tous les cas, d'un présent d'énonciation repéré par rapport au présent des locuteurs: en ce sens, "le journaliste comme les lecteurs font partie des locuteurs supposés pouvoir prendre en charge l'énoncé. L'énonciateur, repère origine de toute énonciation, parcourt la classe des locuteurs en incluant des lecteurs: c'est ce qui explique que le 'nous' serait acceptable. Cependant, à la différence de 'nous' , le 'on' permet de ne pas rendre explicite la présence du journaliste (l'énonciateur) aussi bien que celle des lecteurs, c'est-à-dire une assertion dont le(s) énonciateur(s) ne sont pas identifiables et tout particulièrement, bien sûr, le journaliste" (Françoise Atlani, 1984, p. 19).

b) La rumeur publique

*Ex.: "Sur place en Brianza, on parle surtout du problème de l'avortement."
(Libération, 10 août 1976)*

L'énoncé est localisé sur le lieu de l'événement explicité; le présent de l'énonciation correspond à cette localisation, et par conséquent exclut les

lecteurs du quotidien cité. De plus, 'on' étant sujet d'un verbe déclaratif (parler), il s'agit alors d'un discours rapporté indirectement, d'un discours rapporté par des personnes sur place, le journaliste se faisant le porte-parole de la rumeur publique. Donc l'énoncé n'est pas pris en charge par 'on'.

c) Emploi anaphorique

Ex.: Les services de contrôle ont quadrillé ces deux zones et y effectuent des prélèvements de terre. Pour l'instant, on n'a pas encore trouvé de dioxine dans la zone B. (Le Figaro, 5 août 1976).

Le 'on' de cet énoncé est facilement repérable puisqu'il s'agit d'un fonctionnement anaphorique. 'On' est l'anaphore des "services de contrôle".

F. Atlani dit que "selon l'énoncé dans lequel il s'inscrit et le contexte dans lequel il est produit, il recevra des interprétations variables: sa forme ne désigne ni la catégorie de la personne ni celle de la non-personne, mais elle peut être interprétée comme faisant partie aussi bien de l'une que de l'autre" (1984, p. 16). "Si 'on' peut être identifiable au fonctionnement de divers marqueurs de la catégorie de la personne, il n'est pas indifférent que l'énonciateur emploie 'on' plutôt qu'un marqueur de la personne" (1984, p. 20).

Regardons aussi les propos de Catherine Viollet qui a fait une étude linguistique des valeurs de 'on' dans un corpus oral dans lequel elle souligne

la spécificité de l'oral et la dimension interlocutive. Elle constate une certaine instabilité référentielle des pronoms qui construisent directement l'espace intersubjectif, tant pour le rôle locuteur/énonciateur (je, nous, on) que pour le rôle interlocuteur (tu, vous, on) de sorte qu'il est parfois difficile d'en définir les valeurs.

'On', à la fois pronom personnel et indéfini, n'est que sujet et ne peut référer qu'à de l'humain, avec un sens indéterminé. Comme pronom indéfini, 'on' n'a pas de marque spécifique de personne (genre, nombre), mais répond aux mêmes contraintes morphologiques que 'il'. C. Viollet souligne l'aspect contradictoire de cette définition en reprenant la distinction apportée par Benveniste entre les pronoms de personne et les pronoms de non-personne. Elle situe 'on' dans cette dernière catégorie puisque 'on' réfère à des personnes placées hors de la situation d'énonciation, "seul mode d'énonciation possible pour les instances de discours qui ne doivent pas renvoyer à elles-mêmes, mais qui prédisent le procès de n'importe qui ou n'importe quoi, hormis l'instance même" (Benveniste, 1966, p. 256).

Mais, en tant que sujet, 'on' peut avoir les valeurs de première personne (je, nous) ou de deuxième personne (tu, vous) "qui n'existent qu'en tant qu'ils sont actualisés dans l'instance de discours" (Benveniste, 1966, p. 255) et réfèrent aux sujets énonciateurs. Ces pronoms sont déterminés par déixis parce que leur valeur est définie par la situation d'énonciation.

Selon l'exemple ci-dessous, 'on' fonctionne comme anaphore pour les "femmes" ou pour les "hommes" incluant l'énonciateur et excluant les interlocuteurs de l'autre sexe. Il est construit en co-occurrence avec un pronom personnel, en anaphore avec 'nous' et en opposition avec 'vous'.

Ex.: quand y a du chômage / vous vous faites rien et nous on travaille encore (Patricia, A 141).

Dans cet énoncé 'on' a pour valeur référentielle le groupe de sexe auquel s'identifie le locuteur incluant l'énonciateur, 'vous' référant de manière tout aussi systématique à l'autre groupe de sexe. Il s'agit d'une assertion à valeur générale avec un présent a-temporel ou une visée, non liée à la situation d'énonciation.

3. Une valeur parcours où 'on' est un opérateur de parcours de la classe /humain/ dans son ensemble et représente l'opinion publique, la doxa, un "locuteur universel"; il inclut de ce fait énonciateur et co-énonciateur (s'inscrit alors dans la catégorie de non-personne).

'On' est une forme qui "se situe en dehors de tout réseau de valeur associé à des énonciateurs posés comme déterminés" (Fuchs/Léonard, 1979, p.106). Cependant, le non-repérage par rapport aux sujets énonciateur et co-énonciateur(s) ne signifie pas pour autant qu'ils soient exclus de la valeur référentielle de 'on'. Ainsi l'énoncé:

comment on éteint / comment on éteint (Annette, A 350)

peut être glosé à la fois par "comment éteindre? (le magnétophone)",
"comment ça s'éteint"ou "comment j'éteins?"

La valeur parcours de 'on' est parfois posée explicitement par le locuteur
qui construit une paraphrase avec quelqu'un:

*c'est quelque chose qu'on a dit / c'est quelqu'un qu'a dit / la
femme est pipelette (Florence, C 87)*

ou 'tout le monde':

*le père bon ben tout le monde s'en passe mais la mère non / on
peut pas (Thierry, B 197)*

Certains énoncés renvoient à l'opinion commune, à la doxa comme:

on est pourri par l'argent (Chantal, B 353)

'On' disparaît dans le système paraphrastique, pour être remplacé par un
présentatif:

[l'argent] si on n'en avait pas on pourrait pas vivre hein (Pascal, B 355).

Le procès n'est pas nécessairement repéré par rapport à la situation
d'énonciation, mais il y a construction d'une situation fictive: 'on' peut être
glosé par un terme collectif tel que 'les gens', 'la société'.

Ex.: *oui mais on demande / on demande à un garçon beaucoup plus
d'efforts qu'à une fille (Florence, C 151).*

4. Une valeur "indécidable" qui relève du contexte au sens large: dans ces énoncés, le statut ambigu de 'on' joue un rôle important dans le fonctionnement argumentatif.

Le processus d'interaction entre locuteur et interlocuteur(s) n'est jamais neutre, mais varie en fonction des relations établies entre eux dans les productions discursives concrètes. Certains énoncés posent un problème en ce qui concerne la valeur référentielle de 'on'. Il s'agit d'énoncés assertifs (généralisations introduites par un verbe déclaratif) relevant de la doxa, dont beaucoup sont introduits par un verbe de "dire":

c'est exactement comme la femme au volant / on dit toujours j'ai peur d'la femme au volant / c'est pareil (Edmond, C 42).

Sur le plan linguistique, on est tenté d'attribuer une valeur parcourue à on; or les problèmes que pose l'interprétation dépassent le cadre de la linguistique "stricto sensu"; il est nécessaire de tenir compte du contexte au sens large - discursif, mais aussi social: son interprétation relève du fonctionnement argumentatif. La valeur générique de l'assertion est soulignée par le marqueur "toujours". 'On' inclut le sujet énonciateur et en principe le(s) co-énonciateur(s). Il est posé en relation contrastive avec le lexème "femme", l'énoncé étant fait par un locuteur mâle. Le 'on' de cet énoncé relève du préconstruit du socio-culturel. L'utilisation de 'on' joue un rôle stratégique dans l'énoncé: sa valeur parcourue fait qu'il représente, en principe, la classe /humain/ dans son ensemble, associant énonciateurs et co-énonciateurs, locuteurs mâles et femelles. Le 'on' à valeur indécidable pose le problème de

l'origine des opinions et de la (non) prise en charge des assertions par le locuteur. Finalement c'est la situation d'énonciation qui permet d'en interpréter la valeur référentielle.

C'est à partir des interprétations de 'on' de C. Viollet que nous avons choisi puis classé les énoncés qui ont été soumis à la réflexion de nos vingt-huit témoins. Notre préférence pour la classification de C. Viollet par rapport à celle de F. Atlani résulte du fait que C. Viollet, comme nous, a travaillé sur un corpus oral.

En faisant un rapprochement entre les valeurs attribuées par F. Atlani et celles par C. Viollet, nous constatons que la valeur 'parcours' de cette dernière diffère un peu de la 'rumeur publique' de F. Atlani, car la valeur 'parcours' inclut le locuteur et le co-locuteur tout en s'inscrivant dans la catégorie de la non-personne, alors que la 'rumeur publique' de F. Atlani a tendance, dans ses énoncés, à exclure le locuteur journaliste. C. Viollet propose une valeur supplémentaire qu'elle nomme 'indécidable', à laquelle il est difficile d'attacher une valeur précise quelconque. Ce 'on' a donc un statut ambigu. Dans les énoncés de C. Viollet, ce 'on' est souvent introduit par le verbe de communication 'dire'.

Voici le tableau des valeurs attribuées à 'on' par F. Atlani et C. Viollet

F. Atlani

- a) nous
- b) anaphorique
- c) la rumeur publique

C. Viollet

- a) déictique
- b) anaphorique
- c) 'parcours'
- d) indécidable

Dans la catégorie des 'on' à valeur 'déictique' proposée par C. Viollet, nous avons établi, à partir de notre corpus, deux catégories de déictiques: ceux qui ont un sens restrictif, c'est-à-dire qui sont restreints au milieu du locuteur (par exemple: je + uniquement les personnes appartenant au bureau du notaire) et ceux qui ont un sens plus large (par exemple: je + tous les notaires de la province du Québec).

Avant de soumettre les énoncés aux vingt-cinq (25) répondants hispanophones et aux trois (3) francophones, nous avons analysé ces énoncés et les avons regroupés de la manière suivante:

1) Valeur déictique:

- a) - référence de je : énoncés 1, 2, 3, 4
- b) - nous (je + vous/tu) : énoncés 5, 6.
- c) - nous (déictiques stricts) : énoncés 7, 8.

2) Valeur anaphorique:

- a) - nous (on ... nous) : énoncés 9, 10, 11, 12, 13.
- nous (nous ... on) : énoncés 14, 15, 16.
- nous (nous-autres ... on) : énoncés 17, 18, 19, 37.

- b) renvoie à un groupe non représenté par le marqueur 'nous':
énoncés 20, 21.
 - c) 'on' et la métonymie : énoncés 22, 23, 28.
 - d) le locuteur est exclu : énoncés 24, 25, 26.
 - e) 'on' opposé à tu/vous : énoncés 27, (28), 29, 30, 31.
- 3) Valeur parcours: énoncés 33, 34, 35, 36, 38, 39.
- 4) Valeur indécidable: énoncé 32.

CHAPITRE 2

ANALYSE DES INTERPRÉTATIONS

CHAPITRE 2

ANALYSE DES INTERPRÉTATIONS

Nous présentons dans cette partie les différentes interprétations fournies par nos témoins pour chacun des énoncés. Nous indiquons le nombre de témoins pour chacune des interprétations ainsi que les justifications apportées à ces interprétations.

Énoncé 1 A: - *est-ce que tu viens cet après-midi* //
 B: - *je ne sais pas encore / on verra* //

Cinq interprétations différentes ont été retenues:

Pour les hispanophones

1. On = nous (je + tu)
2. On = je
3. On = nous (je + ils)
4. On = pronom indéfini.

Pour les francophones

1. On = je
2. On = tu

Interprétations de l'énoncé 1

1. On = nous (je + tu)

Dix témoins ont interprété le 'on' de cet énoncé par 'nous', c'est-à-dire par "toi et moi" et ont indiqué que c'est la situation même de dialogue qui les poussait vers une telle interprétation. En posant la question, le locuteur indique un non-savoir de sa part . Par la réponse "on verra", la marque du futur indique également un non savoir de la part du co-énonciateur. L'affirmation du non-savoir de la part du locuteur à partir de sa question et la projection dans le futur de la réponse du co-locuteur servent de lien entre les deux énonciateurs.

2. On = je

Six autres témoins, et deux francophones, ont interprété ce 'on' par 'je'. Ils ont déduit leur interprétation à partir de la valeur modale de la question. Lorsque quelqu'un pose une question, il demande à l'autre d'asserter . Ce dernier doit, en principe, donner la réponse que le locuteur ne connaît pas. Dans une question, il y a une relation intersubjective à travers laquelle il est demandé à l'interlocuteur de réagir. Deux des six témoins en ont pris conscience en le précisant de la manière suivante: "La question m'étant directement posée, c'est moi seul qui sais si je vais venir ou non, ce n'est personne d'autre" ou " il n'y a que moi qui suis visé, et ce n'est que moi qui peux y répondre, personne d'autre ne va prendre la décision à ma place". Un

troisième témoin reconnaît tout simplement que dans ce 'on' l'énonciateur s'inclut, mais qu'il y a 'je + de l'implicite', quelque chose de sous-entendu, mais qu'il n'est pas en mesure de définir véritablement. En analysant ce 'on' comme 'je', l'accent est mis sur la personne qui va prendre la décision de "venir ou de ne pas venir". C'est le sujet à qui s'adresse l'acte d'interrogation qui est mis en relief à travers 'on'. Un de nos témoins francophones a attribué à 'on' la valeur de 'tu' car c'est la personne qui a posé la question qui verra, dit-il.

Quatre témoins interprètent 'on' comme 'je' en ajoutant 'selon les circonstances'. Ces témoins ont spécialement tenu compte des circonstances qui peuvent venir modifier la décision à prendre. C'est le prédicat au futur qui amène l'incertitude. 'On' va vers un élargissement de 'je', car l'incertitude du futur renvoie à des circonstances qui peuvent échapper aux énonciateurs. "Tout va dépendre de quelque chose d'autre, des possibilités, des conditions de temps disponible, du déroulement des événements futurs, ma décision n'est pas libre", répond un des quatre témoins.

3. On = nous (je + ils)

Selon trois autres témoins, les circonstances qui peuvent échapper au sujet énonciateur peuvent renvoyer à 'ils', c'est-à-dire les gens qui nous entourent, comme la famille ou les amis.

4. On = pronom indéfini

Seulement deux témoins ont perçu le 'on' comme un indéfini renvoyant à n'importe qui. Ils se basent sur une habitude d'utiliser 'on' pour généraliser, ce qui n'implique personne en particulier.

Globalement, la valeur de 'on' = 'nous (je + tu)' a été dominante parce que la majorité des témoins ont été influencés par la situation d'interlocution apportée par la structure de question - réponse.

Énoncé 2: *j'avais une secrétaire qui avait deux ans d'expérience/ trois ans /mais qui était une fille d'une intelligence rare et qui aurait pu faire à peu près n'importe quoi // c'est une fille vraiment intelligente qu'on n'a plus malheureusement //*

Pour le 'on' de ce deuxième énoncé, les témoins ont signalé les quatre possibilités suivantes:

Pour les hispanophones

1. On = nous (je + ils)
2. On = nous (les notaires du Québec)
3. On = je
4. On = pronom indéfini

Pour les francophones

1. On = nous (je + ils)
2. On = je

Interprétations de l'énoncé 2

1. On = nous (je + ils)

Dix-neuf des vingt-cinq témoins et deux témoins francophones retrouvent dans le 'on' de cet énoncé la valeur de 'nous' (restrictif) qui correspond à 'je + ils', c'est-à-dire 'je' pour le locuteur et 'ils' pour le groupe de personnes avec lequel il travaille. Ce 'on' intègre le locuteur à une collectivité constituée de toutes les personnes du bureau. Le locuteur prend en charge son énoncé et inclut en même temps dans le 'on' ses collègues de travail. Un des témoins le confirme: " 'Je' n'est pas tout seul : 'je' appartient au personnel qui est dans le bureau, donc il équivaut à un 'nous'; il inclut dans ce cas toutes les personnes qui fonctionnent dans cet environnement de travail".

Un autre type d'interprétation a été soulevé: le témoin se base sur l'omniprésence de 'on' dans le discours quotidien oral pour remplacer le 'nous'. "Le 'on' est plus courant et plus facile dans une conversation orale, c'est pourquoi 'on' apparaît aussi souvent", précise-t-il.

2. On = nous (les notaires du Québec)

Si certains témoins ont interprété le 'on' comme renvoyant à l'ensemble du personnel du bureau, deux autres lui reconnaissent une valeur de 'je + ils' ('nous' élargi). Cela revient à dire que ce 'on' renvoie à l'ensemble des notaires: celui qui énonce est notaire et s'associe à tout autre notaire. Nous

avons ici ce que Culioli appelle une opération de parcours sur l'ensemble des éléments de la classe.

3. On = je

Deux autres témoins, ainsi qu'un témoin francophone, ont identifié le 'on' comme étant uniquement en rapport d'identification personnelle avec le notaire. Il prendrait alors une valeur de 'je'. Ils appuient leur argument en signalant que le notaire a débuté son énonciation par " j'avais une secrétaire..." L'identification de 'on' par 'je' (pour le notaire) a été vue comme un problème de co-référence entre 'je' et 'on', le 'je' renvoyant à une individualité précise, celle du notaire. Ces deux individus ont insisté sur la valeur aspectuelle du passé dans la partie d'énoncé "qu'on n'a plus maintenant" et sur la modalité appréciative véhiculée par le mot "malheureusement". Le 'je' combiné à l'expérience passée et à l'appréciation modale renvoie à l'expérience personnelle d'un individu qui évalue une situation. Le jugement modal dans le mot "vraiment" contribue également à renvoyer à l'énonciateur.

4. On = pronom indéfini

Finalement, deux témoins reconnaissent dans ce 'on' une valeur de pronom indéfini parce que, selon eux, personne ne serait en mesure de retrouver une telle secrétaire, 'personne' étant tout aussi imprécis que 'on'.

Donc pour ce deuxième énoncé, le 'on' a été majoritairement interprété par 'nous' et donc en rapport d'identification avec le locuteur et les 'ils'.

Donc pour ce deuxième énoncé, le 'on' a été majoritairement interprété par 'nous' et donc en rapport d'identification avec le locuteur et les 'ils'.

Énoncé 3. *à l'examen / on ne vous permet pas de regarder dans vos notes ni d'utiliser les dictionnaires //*

Cinq interprétations ont été mentionnées pour le 'on' de ce troisième énoncé:

Pour les hispanophones

1. On = nous (je + ils)
2. On = elle (l'institution)
3. On = nous (les professeurs)
4. On = je (le professeur)
5. On = pronom indéfini

Pour les francophones

1. On = nous (les professeurs)
2. On = je

Interprétations de l'énoncé 3

1. On = nous (je + ils)

Pour cet énoncé, treize témoins ont donné deux ou trois interprétations au 'on'. Douze témoins se rejoignent pour lui attribuer une valeur référentielle de 'nous = je + ils', où 'ils' représente les autorités de l'établissement. Le professeur qui surveille l'examen "fait partie de l'institution où il y a des règles

qu'il doit observer et qu'il accepte d'appliquer", indique l'un de ces douze répondants. Ainsi le locuteur, c'est le professeur qui prend en charge son énonciation et se joignant à 'ils' apporte une valeur référentielle de 'nous' à "on ne vous permet pas".

De plus, le localisateur "à l'examen" contenu dans l'énoncé a également permis de déterminer la valeur de 'on' comme renvoyant à l'institution ou à ses représentants dont le locuteur.

Un répondant dit voir dans 'on' un moyen de la part du locuteur de se distancier de son énonciation. "Au fond, le professeur est peut-être le seul responsable, mais il laisse sous-entendre qu'il y a quelque chose, en dehors de lui, qui impose la règle. Le locuteur se distancie de son énonciation par 'on' pour faire croire à ses étudiants qu'il applique simplement un règlement qui n'autorise pas à lire dans les notes". Le cadre pragmatique qu'est l'examen avec sa structure et son rapport institutionnel a été déterminant dans l'interprétation de nos douze répondants.

2. On = elle (l'institution)

Quatre autres répondants pensent qu'il s'agit d'une valeur où seule l'institution serait responsable de ce règlement, d'où 'on = elle'. L'institution ferait appliquer la règle à tous ceux qui travaillent pour elle. Ces quatre témoins sont convaincus que l'énonciateur (le professeur) s'exclut de son énonciation, mais ils n'ont pu l'affirmer qu'après avoir eu recours à la traduction en

espagnol: *no se permite, no es permitido*. C'est le règlement qui est mis au premier plan.

3. On = nous (les professeurs).

Cinq témoins ont perçu 'on' comme ayant une valeur de 'nous, les professeurs'. Il est intéressant de souligner que spontanément l'idée première des répondants a été d'attribuer à 'on' la valeur de 'je' (pour le professeur); mais après réflexion, ils ont opté plutôt pour 'nous'. Ils voyaient ainsi la décision collective de l'ensemble des professeurs tandis que dans leur première impulsion ('on' pour 'je'), ils soulignaient l'autorité du professeur et son pouvoir de décision avant cet examen dont il était finalement le seul responsable. Cette interprétation concorde avec celle de deux des répondants francophones.

4. On = je (le professeur)

Neuf autres soutiennent par contre que 'on' remplace 'je' car "lui seul est responsable de cet examen... Simplement, il ne veut pas se culpabiliser de cette surveillance. Alors il utilise 'on' par prudence, pour rester plus évasif", argumente l'un des neuf. Un des répondants francophones a donné la même interprétation.

5. On = pronom indéfini

Enfin, sept témoins ont envisagé ce 'on' comme ayant une valeur indéfinie. L'un d'eux justifie sa réponse en disant que "lorsque 'on' se traduit par 'se' en espagnol, il devient alors impersonnel et exclut automatiquement l'énonciateur". Cet indéfini peut aussi bien renvoyer au système scolaire, à un règlement de l'institution qu'à une obligation de la part de l'énonciateur.

Énoncé 4. *un document de dix / quinze pages / je le présente comme projet / j'ai des modifications à faire / on donne à la secrétaire / fait des modifications et on signe le document //*

Plusieurs possibilités ont été retenues:

Pour quelques hispanophones et un francophone:

1. 'Je' pour le premier 'on' et 'je' pour le second 'on'
2. 'Nous' pour le premier 'on' et 'nous' pour le second 'on'

Pour un francophone:

3. Indéfini pour le premier 'on' et indéfini pour le second 'on'

Mais quelques répondants hispanophones et un francophone ont attribué une valeur distincte aux deux 'on', soit une valeur de:

4. 'Je' pour le premier 'on' puis 'il' pour le second 'on'
5. 'Nous' (le bureau) pour le premier 'on' et 'je' pour le second 'on'
6. 'Je' pour le premier 'on' puis 'nous' pour le second 'on'.

Interprétations de l'énoncé 4

1. On = je / je

D'abord dix-sept répondants hispanophones et un francophone ont attribué une valeur identique aux deux 'on' de cet énoncé, soit une interprétation de 'je' pour le premier 'on' et de 'je' également pour le second, 'je' étant mis pour le locuteur. "Puisque l'énonciateur déclare 'je le donne à la secrétaire', c'est comme une obligation de sa part de signer", précise un des répondants. "Le fait qu'il y a juste une personne qui parle", ajoute un autre, "il est évident que c'est 'je' qui donne et qui doit signer le document". Parmi ces dix-sept témoins, deux considèrent que le notaire est le seul responsable, mais qu'il ne veut pas le montrer, comme par modestie. "Il voudrait dire 'je', mais il a déjà dit 'on' ", complète un autre. D'après un autre de ces témoins, 'on' renvoie à 'je' nécessairement parce que le locuteur a voulu, consciemment ou inconsciemment, éviter la répétition trop lourde de 'je...je...je...', par souci stylistique.

2. On = nous / nous

Sept témoins sont d'accord pour accorder aux deux 'on' de cet énoncé une valeur référentielle de 'nous' (je, le locuteur + 'ils'), 'ils' renvoyant aux membres du bureau. Un témoin a fait remarquer que "le locuteur implique probablement plusieurs personnes dans le groupe de travail: ce sont toutes

celles qui ont travaillé sur le projet, mais bien que lui soit le responsable de cette étape, plusieurs signent le projet".

Un des répondants a dû se servir de la traduction en espagnol pour être en mesure d'interpréter. Pour cela, il s'est servi des prédicats 'donner et signer': *lo damos, firmamos* qui ont été interprétés avec le recours des terminaisons d'une conjugaison à la première personne du pluriel au présent. "Cela équivaut à un 'nous' général" explique-t-il, "qui comprend 'je' pour le notaire et 'ils' pour les autres collègues qui ont participé au projet".

3. On = indéfini / indéfini

Un témoin francophone a attribué une valeur indéfinie aux deux 'on', car ils correspondraient à 'quelqu'un' dans le bureau.

Un petit nombre de répondants, c'est-à-dire six d'entre eux donnent plutôt une valeur distincte à ces deux 'on'.

4. On = je / quelqu'un d'autre

Dans la première partie de l'énoncé, deux témoins pensent que 'on' correspondrait à "je le donne à la secrétaire, mais dans la seconde partie 'quelqu'un d'autre' du bureau le signerait." Ce 'quelqu'un d'autre', aussi indéfini qu'il puisse paraître, appartient quand-même au groupe qui compose l'ensemble du bureau. Un des deux témoins tient à préciser que dans 'on signe'

ce n'est pas 'je' qui le signe, c'est le directeur, donc 'on' équivaldrait à 'il'. Cependant, dans un premier mouvement, il a fait correspondre le 'on' du début de l'énoncé à un équivalent de "je donne à la secrétaire et je signe le document", parce que 'on' implique le notaire dans son travail journalier. Puis il s'est ravisé, préférant la deuxième possibilité: "je donne à la secrétaire puis quelqu'un d'autre (il) le signe."

5. On = nous / je

Deux autres témoins accordent , par contre, une interprétation de 'nous' au premier 'on' et de 'je' au second parce que le mot clé, selon eux, est 'projet'. C'est la présence du mot 'projet' qui leur a permis d'opter pour 'nous' dans le premier cas parce que "normalement, un projet est élaboré par plusieurs personnes" assurent-ils; dans le deuxième cas, l'interprétation est 'je': 'on' devient plus restrictif parce qu'il est plus personnel: "Seule la personne responsable du projet peut le signer". Ces deux 'on', malgré leur proximité, ne reflètent donc pas la même valeur référentielle.

6. On = je / nous

Dans les réponses de deux autres hispanophones et d'un francophone, c'est le 'je' qui est vu dans le premier 'on' et 'nous' dans le second, car "c'est le notaire qui le donne à la secrétaire", donc 'je' sujet énonciateur est sujet de l'énoncé, et ensuite tous les membres signent (soit 'je' + 'ils').

Énoncé 5. *il va se créer certainement un service à la chambre des notaires / ça c'est assuré à au moins 80 % au moment où on se parle //*

Énoncé 6. *alors ça serait pas rentable actuellement à ce niveau-là au moment où on se parle //*

Ce sont des énoncés pour lesquels tous les témoins ont facilement pu repérer la valeur référentielle de 'on'.

On = nous (les interlocuteurs)

Interprétations des énoncés 5 et 6

Les 28 témoins ont unanimement accordé à ce 'on' une valeur référentielle de 'nous' qui comprend 'je' mis pour le locuteur (le notaire) et 'vous' les co-énonciateurs. Il s'agit donc ici d'un 'je + vous = nous'.

Si ces énoncés n'ont soulevé aucune ambiguïté d'interprétation, cela est dû à deux marqueurs linguistiques: d'abord un marqueur spatio-temporel amené par "au moment où" qui détermine le moment où se déroule l'échange verbal. Ensuite, le second paramètre à lever l'indécision face à l'interprétation est le prédicat 'parler' précédé du pronom 'se' marquant la réciprocité. 'Se' marque l'indice de la présence d'un ou de plusieurs co-locuteurs car "se parler signifie qu'il y a au moins deux personnes impliquées dans cette conversation, celle qui parle et celle à qui l'on parle", justifie un témoin. Un des répondants hispanophones a fait remarquer que "le nombre

d'interlocuteurs n'est pas mentionné", le co-locuteur n'étant identifiable que par 'se parler'.

Énoncé 7. *moi / je suis d'accord avec ceux qui disent que l'école est un milieu de vie / mais d'un autre côté / on peut aussi être en désaccord //*

Pour le 'on' de cet énoncé, extrait d'une production écrite d'un élève, trois possibilités ont été avancées par les témoins:

Pour les hispanophones

1. On = nous (je + ils)
2. On = je
3. On = ils
4. On = impersonnel

Pour les francophones

1. On = je
2. On = ils

Interprétations de l'énoncé 7

1. On = nous (je + ils)

Pour seize répondants, le 'on' a pour référent 'nous' parce que c'est l'élève qui répond à son professeur (ou au lecteur), mais se joint à ses camarades de classe à qui la même question a été posée. Pour affirmer son accord, il n'hésite pas, au début de son argumentation, à s'impliquer personnellement en commençant par " moi, je..." L' énonciateur est mis en évidence par un embrayeur de la personne 'moi', un pronom disjoint, dit accentué. "Si l'élève

enchaine avec 'on', c'est parce qu'il ne se considère pas tout seul à être en désaccord; il pense à ses camarades de classe qui l'entourent. Il se trouve dans le même engrenage qu'eux", explique un témoin.

2. On = je

Cinq témoins hispanophones et un francophone identifient 'on' comme étant le référent de 'je' qui est mis en évidence par 'moi' au début de l'énoncé. C'est l'ancrage de "mais d'un autre côté" qui introduit l'idée d'opposition à "je suis d'accord".

3. On = ils

L'énonciateur, après s'être affiché dans le premier camp, reconnaît que sa vision n'est pas nécessairement partagée par tous ceux de sa classe. Trois témoins hispanophones et deux francophones disent clairement que l'étudiant ne peut être impliqué dans ce 'on' puisque, auparavant, il prétendait le contraire.

4. On = impersonnel

" Le 'on' ne définit pas la limite de personnes en désaccord", font remarquer trois autres témoins, "ce 'on' qui équivaut à 'nous' peut très bien faire allusion à tout le monde, plus vaste que le milieu scolaire parce que n'importe qui, chacun peut avoir une opinion de l'école sans jamais y être allé". Le 'on' vu

sous cet angle deviendrait un 'on' à valeur générique: il pourrait être glosé par tout le monde, les gens, l'opinion publique.

Énoncé 8. *à l'école / on peut aussi se faire des amis //*

Quatre possibilités d'interprétation ont été assignées au 'on' de cet énoncé argumentatif rapporté par un élève:

Pour les hispanophones

1. On = nous (je + ils)
2. On = parcours
3. On = il est possible
4. On = tu

Pour les francophones

1. On = nous (je + ils)
2. On = parcours

Interprétations de l'énoncé 8

1. On = nous (je + ils)

Si vingt témoins hispanophones et un francophone ont assigné à 'on' une valeur de 'nous' équivalant à 'je + ils', c'est le terme 'à l'école' formulé au début de l'énoncé qui a facilité l'interprétation. Ce repérage de lieu sélectionne d'emblée un groupe de personnes auquel appartient l'énonciateur qui se situe dans le milieu scolaire. Ainsi "à l'école" délimite l'espace et donne à l'énoncé un cadre restrictif qui se reporte sur 'on'. Le 'on' prend alors une valeur de 'nous' parce que l'énonciateur s'inscrit à l'intérieur du groupe qui a ses frontières 'à l'école'.

2. On = parcours

Les cinq témoins hispanophones et les deux francophones qui ont classé 'on' dans la catégorie des 'on = parcours' lui accordent cette valeur référentielle parce qu'ils considèrent que le 'on' renvoie à tout le monde, quel que soit l'individu qui va à l'école. Même si les interprétants du 'on' ne font plus partie du milieu scolaire au moment de l'argumentation soutenue par l'étudiant, 'on' les représente quand même, en même temps que tous ceux qui vont ou iront à l'école. Dans ce cas, le repère lieu "à l'école" n'est plus situé temporellement.

3. On = impersonnel

Dans l'interprétation du 'on peut' par 'il est possible', les trois témoins ont plutôt été influencés par le modalisateur 'pouvoir' qui introduit une action éventuellement réalisable, dépendamment des événements, des circonstances et de la personnalité de chaque étudiant.

4. On = tu ou vous

Deux autres témoins classent 'on' pour 'tu ou vous'. Ils comprennent que l'énonciateur veut impliquer le lecteur dans son énonciation. 'Tu' normalement désigne l'individu allocuté dans l'instance du discours. Mais dans cet énoncé, 'tu' ou 'vous' fonctionnerait comme une formule où 'tu' ou 'vous' pourrait remplacer n'importe quel interlocuteur (ou lecteur). 'Tu'

appartiendrait à la classe de parcours puisqu'il ne réfère pas à un interlocuteur spécifique. Même si 'tu' a une valeur parcours, il n'exclut pas l'énonciateur pour autant, mais ne l'inclut pas explicitement non plus.

Énoncé 9: *on a une bonne clientèle agricole / nous ici / à notre bureau //*

Énoncé 10: *on vit un problème / nous / que d'autres bureaux ne vivent pas//*

Énoncé 11: *au niveau de l'archivage / on n'a pas le bureau d'enregistrement / nous //*

Interprétations des énoncés 9, 10 et 11

Pour tous les témoins hispanophones et francophones

'On' = je + ils

À l'unanimité, encore une fois, les 'on' de ces trois énoncés ont été interprétés par 'nous = je + ils', c'est-à-dire par 'moi' le notaire qui parle plus les membres de son bureau.

Ces séquences n'ont causé aucune difficulté d'interprétation, car les trois énoncés ont des précisions déictiques qui viennent supprimer toute ambiguïté.

Tous les répondants ont repéré automatiquement ces référents déictiques déterminés par rapport à l'énonciateur qui sont 'nous', 'ici' et 'notre' sans inclure le co-énonciateur dans le 'on' de chaque énoncé. Ils reconnaissent que ces 'on' prennent en charge l'énonciateur et le personnel du bureau, tout en faisant abstraction du co-énonciateur.

Énoncé 12: *actuellement / on fait notre comptabilité sur informatique à l'extérieur du bureau //*

Énoncé 13: *est-ce qu'à tous les cinq ans on va être obligés de changer notre kit au complet //*

Interprétations des énoncés 12 et 13

Pour tous les témoins hispanophones et francophones

On = nous (je + ils)

Ces deux énoncés contiennent le mot 'notre' qui est la trace du renvoi au locuteur. Les répondants reconnaissent que 'notre' renvoie à 'nous' et vient appuyer l'incorporation de 'je' dans 'nous'. Un témoin signale que "même si 'nous' n'apparaît pas, il est inclus dans le déterminant 'notre' ". Un autre témoin le confirme ainsi: "Si le notaire ne dit pas 'nous', il se reprend en utilisant 'notre' ". Ces propos sont indiqués par un autre qui ajoute que " 'notre' fait automatiquement penser que c'est 'nous' ". Le déterminant 'notre' présent dans le contexte linguistique fixe ici la valeur du 'on'.

Les répondants n'ont pas tenu compte du marqueur temporel "actuellement" ou de l'expression de localisation spatiale "à l'extérieur du bureau" qui tous deux servent à délimiter davantage la valeur du 'on'.

Énoncé 14: *nous on en est à une phase d'exploration //*

Énoncé 15: *nous / on a une femme chez nous qui est au même titre que les trois gars en terme de participation //*

Énoncé 16: *chez Christian / ils ont plusieurs appareils à traitement de texte // nous on n'en a qu'un seul //*

Interprétations des énoncés 14, 15 et 16

Pour tous les témoins hispanophones et francophones

Nous ... on = je + ils

Ces trois énoncés ont en commun la structure 'nous on' qui est composée de la co-occurrence des pronoms 'nous' et 'on'. Dans cette structure disloquée, il existe une relation anaphorique entre 'nous' et 'on'. 'Nous' est le repère constitutif tandis que 'on' est le sujet de la relation prédicative. Tous les répondants ont semblé percevoir ce type de repérage.

Dans l'énoncé 15, le 'on' renvoie à un 'nous' qui marque une distinction de groupe de sexe. Dans cet énoncé, 'nous' étant l'anaphore de 'on' qui le suit

directement, appartient à la catégorie humain/masculin seulement et 'on' devient ainsi l'anaphore des "trois gars". Deux témoins nous l'ont indiqué: "On' c'est 'nous'; cependant, le 'nous' inclut tous les hommes, ce sont les trois gars qui ont une femme, donc 'on' n'inclut pas la femme". "Là aussi, il s'agit d'un sens collectif. La seule chose est que la femme est exclue de 'on' en ce sens qu'elle apparaît comme une personne distante (pour distanciée) des trois gars, dont lui, j'imagine". Grâce à l'ancrage spatial "chez nous", l'énonciateur marque une comparaison. "Il marque une redondance pour bien mettre l'emphase sur son coté", reconnaît un des répondants. L'embrayeur spatial servirait à mieux définir la différence entre les deux bureaux (énoncé 16) et permettrait au locuteur de s'assurer que ses interlocuteurs ont bien compris son énoncé.

Énoncé 17: *nous étions deux notaires particulièrement intéressés par la question de bureau // on leur a dit / écoutez / nous autres c'est pas ça qu'on veut // les autorités / on a réussi à les faire changer d'idée //*

Énoncé 18: *alors on a commencé à regarder qu'est-ce qu'on aurait besoin /nous autres les notaires //*

Énoncé 19: *nous autres / ce qu'on appelle une compagnie // ce qui est important pour nous maintenant / c'est le transfert des propriétés / les actes de ventes ... //*

Interprétations des énoncés 17, 18 et 19

Pour tous les témoins hispanophones et francophones

Nous autres... on = je + ils

La structure disloquée 'nous autres on' est courante dans le français oral québécois. Les différents répondants ont perçu le 'nous autres' et les 'on' en rapport anaphorique dans les trois énoncés.

Dans l'énoncé 17, la quantification du substantif "notaire" a servi à restreindre l'extension du 'nous' qui renvoie à un 'on' désignant les deux notaires. Dans l'énoncé 18, l'identification immédiate "nous autres les notaires" a permis de cerner la portée du 'nous'. Selon un des répondants, le 'on' dans l'énoncé 19, qui est en relation anaphorique avec 'nous autres', a la valeur d'un "nous restrictif". Le contexte discursif d'interaction lui a fait dire qu'il s'agit d'une comparaison entre deux groupes dont le locuteur est inclus dans l'un d'eux.

Énoncé 20: *les membres du comité / on ne voulait pas que les notaires
soient laissés à eux-mêmes //*

Les trois interprétations suivantes ont été obtenues.

Pour les hispanophones

1. On = nous (je + le comité)
2. On = ils (les membres du comité)
3. On = impossible de le savoir.

Pour les francophones

1. On = nous (je+le comité)

Interprétations de l'énoncé 20

1. On = nous (je + le comité)

Selon dix-huit témoins hispanophones et les trois francophones, la reprise anaphorique "les membres du comité on" indique l'intention du locuteur de dire son implication dans le comité. La reprise anaphorique est donc une stratégie discursive pour montrer son rôle dans le comité sans le dire explicitement. Un répondant justifie sa réponse en ayant recours à l'espagnol. Il dit: "Quelqu'un qui connaît bien sa langue l'aurait traduit par *"los miembros del comité, no queríamos..."* " et cela prouve que 'je' est bel et bien dans le comité". Un autre témoin semblait tout d'abord convaincu que "le notaire ne pouvait pas en faire partie parce qu'il n'est pas possible de savoir de quel comité il est question". Puis, spontanément, en traduisant l'énoncé par *"no queríamos"* , il est revenu sur sa décision: "là, on voit (= je vois) que la personne faisait vraiment partie du comité". La plupart des témoins se sont rendu compte que 'on' servait de reprise aux "membres du comité" et qu'il évoque la représentation d'une collectivité dans laquelle s'inscrit le locuteur.

Pour les répondants francophones, c'était même évident, "sinon le notaire ne l'aurait pas formulé de cette façon-là", ont -ils précisé.

2. On = ils

En interprétant ce 'on' par 'ils, c'est-à-dire les membres du comité seulement', les six témoins indiquent que le locuteur n'appartient pas à ce comité. "Il ne dit pas de quel comité il s'agit", explique l'un d'eux, mais pour être plus nuancé, il ajoute: "ça dépend de l'interprétation".

3. Impossible de le savoir ou situation d'ambiguïté

Seulement trois répondants prétendent qu'il est impossible de savoir si le locuteur fait partie ou non de ce comité. Cependant, un des trois a tout de même reconnu les deux possibilités. Un autre semble s'excuser de ne pouvoir donner une réponse précise: "ce n'est pas clair pour moi... je ne pense pas qu'il en faisait partie, sinon il aurait utilisé un point d'appui et il aurait dit 'nous' les notaires. Il parle comme quelqu'un qui n'est pas notaire". D'après leurs réponses, la référence de 'on' n'est pas évidente, elle reste ambiguë et rend la compréhension de l'énoncé difficile.

Énoncé 21: *actuellement on est trois associés // on a bâti un type d'acte de vente assez standard / qu'on peut modifier / mais on utilise pas mal le même type //*

Interprétations de l'énoncé 21

Pour tous les répondants hispanophones et les trois francophones

On = nous (je + ils: les trois associés)

Cet énoncé et le précédent présentent des 'on' renvoyant au groupe auquel s'identifie le locuteur. Pour cet énoncé, les répondants n'ont eu aucune hésitation à attribuer la même valeur aux quatre 'on' de l'énoncé. Quatre témoins hispanophones ont apporté des précisions supplémentaires. 'Actuellement' ouvre l'énoncé et sert de repère temporel pour situer le petit groupe des trois associés auquel appartient 'on'. Ce point a été observé par deux des répondants. Le premier 'on' indiquerait que 'je' s'est joint à deux autres associés et qu'ensemble 'je + les deux autres associés = nous' avons "bâti un type d'acte de vente". Cependant, dans le troisième fragment de l'énoncé "on peut modifier", 'on' est perçu par les deux autres témoins comme ayant un sens plus large que les deux premiers 'on': plusieurs personnes pourraient modifier le modèle, c'est-à-dire tous ceux qui voudront l'utiliser .

Énoncé 22: *ici on est un tout petit bureau / on est huit employés / quatre notaires / c'est pas la même chose qu'en France là // on est un bureau moyen élevé / au niveau des bureaux des notaires de la province du Québec //*

Énoncé 28: *parce que vous savez qu'à l'intérieur d'un bureau / ici on est un tout petit bureau //*

Nos répondants n'ont pu donner des interprétations précises:

a) Pour le premier 'on'

Pour les hispanophones

1. On = nous (le bureau)
2. On = impersonnel
3. On = nous (je + ils)

Pour les francophones

1. On = nous (je + ils)

b) Pour le deuxième 'on'

Pour les hispanophones

1. On = nous (je + ils)

Pour les francophones

1. On = nous (je + ils)

c) Pour le troisième 'on'

Pour les hispanophones

1. On = nous (le bureau: local)
2. On = impersonnel
3. On = nous (je + ils).

Pour les francophones

1. On = nous (je + ils)

Interprétations des énoncés 22 et 28

Tous les témoins hispanophones ont trouvé bizarre l'équation 'on = petit bureau'. Ce type d'identification est difficile à utiliser en espagnol. Même si les répondants se rendent compte de l'opération métonymique effectuée dans l'expression "petit bureau", ils trouvent le rapprochement 'on' et 'petit bureau' difficile à concevoir en espagnol.

a1. Nous (le bureau: local)

Douze répondants ont passé de la structure d'identification "on est un petit bureau" à la structure attributive "nous avons un petit bureau".

a2. Impersonnel

Neuf autres lui ont attribué la valeur d'un impersonnel pour dire: "c'est un petit bureau, il y a un petit bureau", toujours en conservant l'idée de localisation spatiale.

a3. Nous (je + ils)

Seulement quatre répondants hispanophones - et les trois francophones - ont traité l'énoncé comme une métonymie. Ils ont pensé qu'il s'agissait plutôt des personnes qui travaillaient dans le bureau. 'On = nous (je + ils)'. Les

répondants ont rétabli 'on' à sa juste valeur de pronom animé/humain et non d' "espace de travail".

b) Pour le deuxième 'on' = 'nous (je + ils)'

Pour le deuxième 'on' figurant dans cet énoncé, tous les témoins lui ont accordé la valeur de 'nous = je (le locuteur) + ils', 'ils' renvoyant aux "huit employés" qui leur a servi de repère pour donner à 'on' sa valeur référentielle.

c) Pour le troisième 'on'

c1. Nous (le bureau: local)

c2. Impersonnel

Vingt et un répondants hispanophones ont encore une fois vu le local, tandis que les quatre autres l'ont perçu comme un impersonnel après avoir traduit l'énoncé en espagnol par '*se trata de una oficina*' (il s'agit d'un bureau).

c3. Nous (je + ils).

Deux répondants hispanophones et les trois francophones évoquent la représentation du personnel puisque le lien reste le même entre le 'on' de la première partie et le 'on' de la dernière partie de l'énoncé, ce dernier ayant été renforcé par l'explication du second 'on'. Quatre autres répondants hispanophones ont modifié leur première interprétation pour aboutir à l'idée

des "personnes qui constituaient le bureau". Cette nouvelle interprétation a été affectée par l'analyse du second 'on' qui avait, lui, sa référence précise dans le contexte "les huit employés".

Les trois témoins francophones n'ont éprouvé aucune difficulté à trouver la valeur référentielle identique pour les trois 'on' de cet énoncé.

Énoncé 23: *dans cette réunion-là / on était quoi / quelque chose comme / soixante et quinze ou quatre-vingts personnes qui venaient voir notre expérience //*

Les réponses suivantes ont été fournies:

Pour les hispanophones

1. On = nous (je + ils)
2. On = pronom indéfini

Pour les francophones

1. On = nous (je + ils)

Interprétations de l'énoncé 23

1. On = nous (je + ils)

Vingt-deux répondants hispanophones et les trois francophones estiment que le locuteur est inclus dans le 'on', ce qui est confirmé par le déictique 'notre' à la fin de l'énoncé.

2. On = pronom indéfini

Pour quatre témoins, le déterminant 'notre' n'inclut pas le locuteur. Ils ont vu un groupe de personnes qui venaient voir un autre groupe de personnes, lequel présentait l'expérience. Un des quatre répondants nous a fait remarquer que "nous étions déjà là pour démontrer notre expérience; nous n'appartenions pas au groupe des quatre-vingts personnes". Il a voulu indiquer ainsi que 'on' appartenait au premier (ceux qui sont venus voir); la valeur référentielle de 'on' équivaudrait alors à 'ils' et 'notre' appartiendrait uniquement à ceux qui étaient déjà là pour "présenter l'expérience".

Énoncé 24: *certains disent que l'école c'est une place où on t'oblige à travailler et à étudier sans cesse //*

Ce 'on', extrait d'un énoncé produit par un élève, a reçu les deux valeurs référentielles suivantes:

Pour les hispanophones

1. On = elle
2. On = nous

Pour les francophones

1. On = elle
2. On = nous

Interprétations de l'énoncé 24.

1. On = elle

A l'exception de deux répondants hispanophones qui classent ce 'on' dans 'nous', tous les autres, y compris deux témoins francophones, ont indiqué que le 'on' renvoie à l'institution scolaire. Le contraste entre 'on' et 'tu' a permis de distinguer le locuteur de l'institution. Le verbe "obliger" a permis de distinguer deux actants différenciés, l'un qui oblige, l'autre qui subit.

2. On = nous

Les deux témoins hispanophones et le témoin francophone qui ont attribué à 'on' la référence 'nous' ont associé l'énonciateur aux autorités de l'école. Le locuteur ne s'exprime plus à titre d'élève, mais en tant qu'autorité scolaire.

Énoncé 25: *il n'y a pas encore une formation tout à fait adaptée à différents types de public // ça c'est le gros problème // c'est un peu comme quand on a fabriqué dans l'histoire des instituteurs pour enfants // il a fallu mettre ça au point pendant longtemps //*

Ce 'on' a été traité de trois façons différentes:

Pour les hispanophones

1. On = il (le gouvernement)
2. On = nous (je + ils)
3. On = indéfini

Pour les francophones

1. On = il (le gouvernement)

Interprétations de l'énoncé 251. On = il (le gouvernement)

"Dans l'histoire" est un localisateur temporel qui renvoie l'action au passé. L'énonciateur n'appartient pas à cette époque et n'est pas instituteur, donc il n'est pas inclus dans 'on'. L'indice temporel "dans l'histoire" est l'effacement de la marque d'une relation éventuelle entre l'assertion et l'énonciateur. Quatorze des témoins hispanophones, ainsi que les trois francophones, ont indiqué que 'on' exclut de toute évidence l'énonciateur.

2. On = nous (je + ils)

Sept répondants donnent l'interprétation 'nous'. Six n'ont pas été réellement en mesure de justifier cette réponse. Par contre, un répondant trouve que le 'on' renvoie à l'ordre institutionnel et ainsi peut inclure l'énonciateur. Mais sa réponse définitive a été que 'on' peut inclure l'énonciateur ou l'exclure.

3. On = indéfini

Dans le troisième cas, 'on' correspond à un impersonnel selon cinq témoins. Les arguments évoqués ont été les mêmes que ceux qui ont été mentionnés plus haut. Un des témoins a ajouté que "cela dépendait aussi de l'âge du notaire". Si les cinq ont glosé par l'impersonnel: "il s'est fabriqué à l'époque", c'est parce qu'il est difficile d'imaginer que "le notaire ait fabriqué des instituteurs, et s'il est jeune, c'est pire encore". Donc les cinq personnes étaient d'accord pour reconnaître logiquement dans ce 'on' un impersonnel.

Énoncé 26: *on ne sait même pas de quoi on parle et déjà on me critique //*

Cet énoncé contient trois 'on'. Pour chacun d'eux, les répondants ont donné les valeurs référentielles suivantes:

a) Pour le premier 'on'

Pour les hispanophones

1. On = ils
2. On = nous
3. On = vous

Pour les francophones

1. On = ils
2. On = vous

b) Pour le deuxième 'on'Pour les hispanophones

1. On = nous
2. On = je
3. On = ils

Pour les francophones

1. On = je

c) Pour le troisième 'on'Pour les hispanophones

1. On = ils
2. On = vous

Pour les francophones

1. On = ils
2. On = vous

Interprétations de l'énoncé 26Pour le premier 'on'a1. On = ils

Pour seize témoins hispanophones et deux francophones, le pronom 'on' renvoie à 'ils' dont la référence est indéterminée. C'est surtout le contraste 'on' et 'me' dans la troisième relation prédicative qui a guidé leurs interprétations.

a2. On = nous

Les huit témoins hispanophones qui ont interprété 'on' pour 'nous' ont paradoxalement inclus 'je' dans cette valeur.

a3. On = vous

"Il n'y a pas de contexte là, alors c'est très difficile de le décortiquer", reprend l'un des quatre répondants, mais finalement il a opté pour 'on = vous'. Quatre ont vu le dialogue établi entre 'je' le locuteur qui s'adresse à 'vous' et c'est 'vous' qui avance des critiques contre ce que le locuteur vient de dire. C'était également l'interprétation d'un des témoins francophones.

Pour le deuxième 'on'b1. On = nous

Pour ce 'on', quatorze témoins pensent que 'on' prend la valeur de 'nous', car le locuteur a été identifié par 'me' dans le troisième syntagme, 'je' appartenant au groupe de personnes qui parlent opposé au groupe de celles qui critiquent.

b2. On = je

L'association 'on/je' semble évidente pour huit répondants hispanophones ainsi que pour les trois francophones, car c'est la co-référence entre 'je' et 'me' qui a permis cette interprétation: 'je' est critiqué parce que 'je' a parlé.

b3. On = ils

Trois des seize témoins qui ont attribué au premier 'on' la référence de 'ils' ont gardé à ce deuxième 'on' la même valeur référentielle, le jugeant équivalent au premier.

Pour le troisième 'on'

c1. On = ils

Le même raisonnement porté au premier 'on' a été repris pour ce troisième 'on' par dix-huit répondants hispanophones et deux francophones. La proximité du 'on' de 'me' a facilité l'interprétation puisque 'on' critique 'je' (sous le morphème 'me') et que 'je' ne peut dans ce cas appartenir à 'on'.

c2. On = vous

Ce 'on' est perçu par cinq répondants hispanophones et un francophone comme un 'vous' à qui le locuteur a parlé et que l'interlocuteur 'vous' va critiquer 'me' pour ce que 'je' a dit.

Deux témoins hispanophones ont trouvé l'énoncé très complexe et après avoir essayé plusieurs interprétations, ont abandonné, ne voyant plus de solution finale.

Énoncé 27: *à l'époque où on a entré l'ordinateur / on était en pleine période de crise / et bizarrement / il faut presque que tu intègres ce genre de système là / à l'époque où tu as moins de travail // c'est préférable comme ça / parce que là / tu as le temps d'intégrer des choses//*

a) Pour le premier 'on', les valeurs référentielles accordées étaient:

Pour les hispanophones

Pour les francophones

1. On = nous (je + ils)
2. On = indéfini

1. On = nous (je + ils)

b) Pour le second 'on', les valeurs retenues étaient les suivantes:

Pour les hispanophones

Pour les francophones

1. On = nous (restrictif:je + ils)
2. On = nous (élargi:je + ils)
3. On = nous (je + tout le monde)
4. On = impersonnel

1. On = nous (restrictif)
2. On = nous (élargi)

Interprétations de l'énoncé 27

Dans cet énoncé, il y a deux 'on'.

a) Pour le premier 'on'

- a1. On = nous (je + ils)

Pour onze témoins hispanophones, appuyés par les trois témoins francophones, il est évident que 'on' remplace 'nous', car le notaire parle de son expérience dans son bureau. Il peut cependant faire allusion aux différents bureaux provinciaux de notaires. "Ce n'est pas bien défini", explique un des témoins. Mais les quatorze sont convaincus que ce premier 'on' contient implicitement 'je'.

a2. On = indéfini

Quatorze témoins substituent ce premier 'on' par la forme passive: "à l'époque où l'ordinateur a été introduit" et parmi ces quatorze, six ont eu recours à l'espagnol avant de gloser, par la forme passive, que "les ordinateurs ont été introduits dans le marché", pour bien préciser que le locuteur cherche à se distancier de son énonciation, comme s'il avait été obligé d'accepter cette situation posée par la période de crise.

Pour le deuxième 'on'

- b1. On = nous (restrictif:je + ils)
- b2. On = nous (élargi:je + ils:)
- b3. On = nous (je + tout le monde)

Vingt-trois hispanophones ont interprété ce 'on' par 'nous' avec des nuances, selon les témoins, sur les valeurs du 'ils'. D'abord 'ils' renvoie au

notaire du bureau, comme le soutiennent aussi deux témoins francophones, puis aux notaires de la province, également perçu par le troisième témoin francophone, pour terminer avec "tout le monde".

b4. Impersonnel

Deux témoins ont glosé 'on' par "c'était la période de crise". 'On' renverrait donc à un présentatif et pourrait être classé comme un impersonnel.

Énoncé 29: *j'ai des personnes âgées qui m'ont fait des révélations étonnantes/ tu sais / une personne qui a soixante et quinze ans/ aller dire ça à un jeune notaire comme moi/ tu sais pas trop quoi répondre/ on n'a pas tout à fait une formation de travailleur social//*

Les témoins ont donné quatre interprétations à ce 'on', soit:

Pour les hispanophones

1. On = nous (les notaires en général)
2. On = je
3. On = nous (je + tu)
4. On = impersonnel

Pour les francophones

1. On = nous (les notaires en général)

Interprétations de l'énoncé 29

1. On = nous (les notaires en général)

Dix-huit témoins hispanophones, ainsi que les trois francophones, ont interprété 'on' comme renvoyant à ceux qui exercent la profession de notaire à laquelle appartient l'énonciateur et ont opposé ce groupe à ceux qui ont une formation de travailleur social.

2. On = je

Ici, c'est le fait d'entamer l'énoncé par un repérage personnel qui a amené cinq répondants à voir dans le 'on' une reprise anaphorique de 'je'.

3. On = nous (je + tu)

"Tu sais" convoque une connivence qui interpelle le co-énonciateur. Donc il est évident pour notre témoin que 'on' a une valeur référentielle de 'nous = je + tu'.

4. On = impersonnel

Un seul répondant a paraphrasé cet énoncé par "il n'y a pas, il n'existe pas" et en a conclu qu'il s'agit d'un impersonnel.

Énoncé 30:

A: les secrétaires / lors d'une réunion de bureau / elles nous en ont fait part de leurs questions //

B: on voudrait savoir plus qu'est-ce qu'on fait //

A: demandez-le-nous / on est prêts à vous le dire //

Pour les deux premiers 'on', la valeur référentielle attribuée a été la suivante:

Pour les hispanophones

a1. On = nous (elles)

Pour les francophones

a1. On = nous (elles)

Pour le troisième 'on', la valeur référentielle a été:

Pour les hispanophones

b1. On = nous (ils)

Pour les francophones

b1. On = nous (ils)

Interprétations de l'énoncé 30

Les deux premiers 'on' ont été assimilés à 'nous, les secrétaires' et le troisième 'on', celui de la réponse, a été assimilé à 'nous' les notaires'.

Le dialogue s'établissant entre les notaires et les secrétaires, il a été facile pour chacun des vingt-huit répondants de donner spontanément les valeurs référentielles appropriées aux 'on' de chaque profession.

l'extension du 'nous'. C'est plutôt le contenu du dialogue qui a été déterminante, contenu qui porte sur la situation d'un bureau particulier.

Énoncé 32: *on vient de créer / il s'est créé il y a quelques années la commission informatique et de liberté //*

Cet énoncé a été interprété de deux façons:

Pour les hispanophones

1. On = pronom indéfini
2. On = je + ils

Pour les francophones

1. On = pronom indéfini
2. On = je + ils

Interprétations de l'énoncé 32.

1. On = pronom indéfini

C'est la reprise effectuée dans l'énoncé même qui a orienté dix-neuf répondants hispanophones et deux témoins francophones vers une telle interprétation. La reprise par un pronom indéfini a été considérée comme une stratégie énonciative de distanciation du locuteur.

2. On = je + ils

Six répondants hispanophones et un francophone indiquent que la reprise paraphrastique ne touche pas la prise en charge de l'énoncé. La rectification

serait plutôt axée sur le recentrage temporel "on vient de" par rapport à " s'est créé".

Énoncé 33: *M. Bouchard qui rentre là dans mon bureau et qui va procéder à telle transaction/ on sait au départ que/ s'il achète/ il aura à m'apporter de l'argent pour acheter //*

Quatre interprétations ont été fournies:

Pour les hispanophones

1. On = nous (je + ils)
2. On = je
3. On = il
4. On = tout le monde

Pour les francophones

1. On = nous (je +ils)
2. On = je

Interprétations de l'énoncé 33

1. On = nous (je + ils)

Onze témoins, appuyés d'un témoin francophone, ont répondu que ce 'on' restrictif inclut autant l'énonciateur qui est notaire que l'ensemble de ses collègues qui travaillent dans le même bureau, mais ces derniers ne sont pas sous la sphère du locuteur.

2. On = je

Huit témoins hispanophones et deux francophones ont attribué cette valeur à partir des deux déictiques 'mon' et 'm' repérés dans l'énoncé.

3. On = il

Pour justifier l'interprétation de 'on = il', quatre répondants ont vu la relation anaphorique entre M. Bouchard et 'on'.

4. On = tout le monde

Les deux témoins qui, finalement ont classé 'on' dans la catégorie de 'tout le monde' ont basé leurs interprétations sur la présence de l'expression "on sait" qui, selon eux, renvoie à une connaissance générale.

Énoncé 34: *quand on pense qu'il y a des notaires / des bureaux de notaires qui ont des contrôles / un bureau de 10 ou 15 notaires / ils ont le contrôle presque total sur certaines institutions financières en termes d'entrée de clients //*

Énoncé 35: *c'est que les femmes ont moins tendance à prendre la direction d'un bureau // il y en a beaucoup actuellement qui font ce qu'on appelle du notariat de sous-sol //*

Énoncé 38: *j'ai un transfert de propriété // alors on sait très bien que l'acheteur d'une propriété doit aller faire un emprunt //*

Énoncé 39: *comme on dit souvent / l'école est un milieu de vie // d'autres personnes peuvent dire le contraire//*

Interprétations des énoncés 34, 35, 38 et 39

Pour tous les répondants hispanophones et francophones

On = je + tout le monde

Ces quatre énoncés renvoient à la même structure, c'est-à-dire à 'on' + verbe de communication ou de cognition (penser, appeler, dire, savoir).

En majorité, les répondants ont perçu que ces expressions servent à construire un savoir général, une opinion commune. L'opération véhiculée par ces expressions est celle de parcours qui renvoie à un locuteur porte-parole d'une opinion partagée. Concernant l'énoncé 39, six répondants ont appuyé leur réponse par le discours rapporté qui indique bien le partage du savoir. Quant à l'énoncé 34, quatorze répondants y ont vu une stratégie de camouflage, c'est-à-dire une manière pour le locuteur d'asserter sans en prendre la responsabilité totale.

Énoncé 36: *vous savez/ quand on introduit un nouvel objet technique/ vous avez dit tout à l'heure que/ autant chez les notaires que chez les secrétaires/ il y a des habitudes de travail qui peuvent être bouleversées//*

Les témoins ont accordé quatre valeurs:

Pour les hispanophones

1. On = impersonnel
2. On = nous (je + ils)
3. On = nous (élargi: je + ils)
4. On = je

Pour les francophones

1. On = impersonnel
2. On = nous (je + ils)

Interprétations de l'énoncé 36

1. On = impersonnel

Quatorze témoins ont classé 'on' comme un impersonnel, ayant passé par la traduction espagnole "*se introduce*". Ainsi, ils ont vu la forme passive "quand l'ordinateur a été introduit dans les bureaux". C'est également la voix passive qui a été retenue par deux des témoins francophones.

2. On = nous (je + ils)

Huit répondants hispanophones et un francophone lui ont accordé la valeur de 'nous = je +ils' (déictique restrictif), car ils soutiennent que c'est l'ensemble du

personnel de ce bureau qui utilise l'ordinateur, appuyé par "autant chez les notaires que chez les secrétaires".

3. On = nous (je + tous les professionnels)

Seulement deux témoins estiment que 'on' réfère à tous les bureaux en général, avec leurs secrétaires, et pas seulement à la catégorie des notaires. Ce 'on' a un sens élargi puisque "beaucoup de monde a des secrétaires".

4. On = je

Un seul témoin pense que 'on' renvoie au notaire lui-même parce que ce sont "ses secrétaires qui ont été bouleversées au moment où il a introduit l'ordinateur dans le bureau", précise-t-il.

Énoncé 37: *bon/ alors nous-autres les Québécois/ ce qu'on appelle une compagnie/ gestion financière/ on a la fond de comptabilité/ on a la comptabilité pour nos propres besoins//*

Les valeurs attribuées aux trois 'on' de cet énoncé sont:

a) Pour le premier 'on'

Pour les hispanophones

1. On = nous(Québécois)
2. On = ils

Pour les francophones

1. On = nous (Québécois)

b) Pour le deuxième 'on':

Pour les hispanophones

1. On = nous (Québécois)
2. On = nous (je + ils)
3. On = impersonnel

Pour les francophones

1. On = nous (Québécois)

c) Pour le troisième 'on'

Pour les hispanophones

1. On = nous(Québécois)
2. On = nous (je + ils)

Pour les francophones

1. On = nous (Québécois)

Interprétations de l'énoncé 37

a) Pour le premier 'on'

- a1. On = nous (les Québécois)
- a2. On = ils

À l'exception d'un témoin hispanophone qui a exclu le locuteur, les vingt-quatre autres, ainsi que les trois francophones, ont très facilement repéré l'anaphore "les Québécois" qui est le référent évident de 'on'. Ainsi 'on' représente bien 'nous les Québécois'.

Pour le deuxième 'on'

b1. On = nous (les Québécois)

Sans hésitation, dix-huit témoins hispanophones et les trois francophones ont trouvé la valeur référentielle de ce 'on' dans "nous autres les Québécois".

b2. On = nous (je + ils)

Pour interpréter ce deuxième 'on' par "les notaires du bureau", les six témoins hispanophones se sont basés sur la particularisation apportée par l'expression "nos propres besoins".

b3 On = impersonnel

Le témoin hispanophone qui a interprété ce deuxième 'on' comme un impersonnel a tout simplement justifié sa réponse par une paraphrase qui utilise le présentatif "il y a".

Pour le troisième 'on'

c1. On = nous (les Québécois)

Dix-huit témoins ont attribué à 'on' la même référence, c'est-à-dire "les Québécois" aux trois 'on' de l'énoncé. C'est ainsi que l'ont également interprété les trois témoins francophones.

c2. On = nous (je + ils)

Sept répondants ont attribué à ce troisième 'on' une valeur 'déictique restrictive' comme au deuxième 'on' de l'énoncé, c'est-à-dire 'on = je + les notaires du bureau'.

Tous les 'on' contenus dans les trente-neuf (39) énoncés et interprétés par les témoins hispanophones sont regroupés dans un tableau de synthèse des interprétations (tableau no 1) à la page suivante.

Tableau 1: Interprétations des 'on' par les hispanophones des divers énoncés du chapitre 2

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
Énoncés	Je	Nous			2e Vous, tu	3e défini		3e indéf. Pronom indéfini	Imper- sonnel	Parcours ou indé- cidable	Pas de réponse	Total
		Nous élargi	(je + tu)	(je + il(s)) restrictif		Il, elle	Ils					
1.	10		10	3				2				25
2.	2	2		19				2				25
3.	9	5		12		4		7				37
4a	21			9								30
4b	19			9		2						30
5.			25									25
6.			25									25
7.	5			16			3		3			27
8.				20	2				3	5		30
9.				25								25
10.				25								25
11.				25								25
12.				25								25
13.				25								25
14.				25								25
15.				25								25
16.				25								25
17.				25								25
18.				25								25
19.				25								25
20.				18			6				3	27
21.				25								25
22a		12		4					9			25
22b				25								25
22c		21		2					4			27
23.				22					4			26
24.		2				23						25
25.				7		14		5				26
26a				8	4		16					28
26b	8			14			3					25
26c					5		18				2	25
27a				11				14				25
27b		23							2			25
28.		12		4					9			25
29.	5	18	1						1			25
30a				25								25
30b				25								25
30c				25								25
31a				25								25
31b		18		7								25
32.				6				19				25
33.	8			11		4				2		25
34.										25		25
35.										25		25
36.	1	2		8					14			25
37a		24					1					25
37b		18		6					1			25
37c		18		7								25
38.										25		25
39.										25		25
Total	88	175	61	648	11	47	47	49	50	107	5	1288
Ch. 2	88	884			11	94		49	50	107	5	1288
Ch. 3	$x_1 = 88$	$x_2 = 884$			$x_4 = 11$	$x_3 = 193$			$x_4 = 112$			1288
Ch. 1	déictique et/ou anaphorique									Parcours/indécidable		

CHAPITRE 3

ANALYSE STATISTIQUE DES RÉSULTATS

CHAPITRE 3

ANALYSE STATISTIQUE DES RÉSULTATS

1. Introduction

Le groupe témoin servant de base à notre expérimentation était composé de vingt-cinq (25) personnes dont l'espagnol est la langue maternelle, et qui sont installées dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean depuis plusieurs années.

Bien qu'il existe de nombreuses techniques statistiques permettant de vérifier la relation de dépendance ou le lien entre deux ou plusieurs caractéristiques, il faut noter que le choix de l'une ou l'autre de ces techniques dépend beaucoup de la nature des données à analyser. Lorsque les données sont *quantitatives*, on peut utiliser à peu près n'importe laquelle de ces techniques.

Les trois principaux niveaux de mesure des variables que l'on rencontre dans une étude comme la nôtre sont: le niveau nominal, le niveau ordinal et le niveau par intervalles.

Les variables *nominales* ne font que catégoriser les individus dans des classes distinctes. Étant donné que la seule quantification autorisée est le nombre d'individus dans un groupe, la seule *statistique* que l'on peut envisager comme mesure de tendance centrale est le *mode*, c'est-à-dire le groupe le plus nombreux. Il est possible également (si le nombre de données le justifie, c'est-à-dire si $n > 50$), d'effectuer un test de signification à l'aide du khi-deux. Appartiennent à cette catégorie: le sexe des témoins et le diplôme obtenu. Étant donné que notre étude porte sur l'interprétation du 'on' par des hispanophones, nous ne nous attarderons pas sur cette caractéristique des témoins. On trouvera des informations supplémentaires relatives au profil des témoins dans le tableau 2 (p 87).

Les variables *ordinales* sont qualitatives et fournissent un ordre qu'on ne peut dénombrer. On peut affirmer, par exemple, que *souvent* représente un comportement plus fréquent que *rarement*. De plus, *très satisfait* ne signifie pas la même chose pour chacun, ne représente pas la même quantité de *satisfaction* pour tout le monde. Dans le cadre de ce travail, nous n'aurons pas à traiter des données ordinales.

Les variables *par intervalles* sont métriques ou quantitatives et peuvent être discrètes ou continues. Les variables *discrètes* prennent des valeurs isolées, des valeurs entières en général, à la suite d'un dénombrement (par exemple, le nombre de témoins pour qui le 'on' dans la première question a le sens de *nous*). Les variables *continues* par ailleurs peuvent prendre

n'importe quelle valeur réelle et font généralement l'objet d'une mesure (l'âge des témoins, le nombre d'années d'étude ou de résidence au Canada).

Les données que nous avons recueillies à la suite de l'interrogation des vingt-cinq (25) témoins hispanophones sur chacun des 39 énoncés sont essentiellement des variables numériques discrètes. On peut donc, en principe, utiliser n'importe quelle technique statistique disponible. Cependant, nous faisons face ici à un problème fondamental: l'insuffisance des effectifs. En effet, pour pouvoir tirer des conclusions valables (surtout lorsqu'on fait appel à l'approximation normale), il faut que les tailles des échantillons soient supérieures à 30 (n_1 et $n_2 > 30$) et ceci n'est pas le cas dans notre étude.

Nous pouvons malgré tout effectuer des tests statistiques à condition de ne pas perdre de vue que l'acceptation de l'hypothèse nulle (il n'y a pas de différence significative entre les deux groupes) n'implique pas que celle-ci soit vraie, mais uniquement que les données dont nous disposons ne nous permettent pas d'aller plus loin, c'est-à-dire de rejeter H_0 (l'hypothèse nulle).

2. Analyse statistique des réponses

Les témoins ne constituent pas un groupe homogène au sens statistique du terme (voir tableau 2, p 87). En effet, ils diffèrent:

- par le sexe (11 hommes et 14 femmes)
- par l'âge (entre 21 et 58 ans)

TABLEAU 2: Interprétations du 'on' par des hispanophones demeurant au Saguenay-Lac-St-Jean et profil des répondants.

<i>Témoïn n_o</i>	<i>Sexe du témoïn</i>	<i>Age du témoïn</i>	<i>Etudes en esp.</i>	<i>Résidence au Canada</i>	<i>Diplôme obtenu</i>	<i>'Je' X₁</i>	<i>'nous' X₂</i>	<i>'3e pers.' X₃</i>	<i>'autres' X₄</i>	ΣX_i
1	Féminin	28	6	3	Collège	0	42	6	5	53
2	Féminin	44	6	15	Primaire	0	40	5	5	50
3	Masculin	34	16	1	Bacc.	5	30	10	6	51
4	Féminin	44	15	14	Bacc.	1	37	10	4	52
5	Masculin	46	11	15	Secondaire	2	36	9	4	50
6	Féminin	49	18	20	Bacc.	4	36	8	7	55
7	Féminin	46	15	22	Bacc.	3	37	7	4	51
8	Féminin	35	18	9	Maîtrise	5	34	6	4	50
9	Masculin	50	17	13	Doctorat	5	33	11	4	53
10	Masculin	30	16	9	Bacc.	2	36	11	4	53
11	Masculin	40	16	11	Doctorat	2	37	13	4	51
12	Féminin	35	15	15	Bacc.	6	29	13	4	52
13	Féminin	25	5	15	Bacc.	7	33	6	5	50
14	Masculin	58	16	24	Doctorat	5	33	7	5	50
15	Féminin	50	17	12	Bacc.	6	32	8	4	50
16	Féminin	44	9	15	Secondaire	6	32	8	4	50
17	Masculin	50	7	14	Primaire	4	38	2	5	51
18	Masculin	21	7	5	Bacc.	2	39	5	6	50
19	Féminin	40	15	15	Maîtrise	1	37	7	5	50
20	Féminin	45	10	4	Collège	2	37	6	5	50
21	Masculin	50	17	7	Doctorat	5	36	6	4	51
22	Féminin	22	6	3	Bacc.	4	37	5	5	51
23	Féminin	41	18	5	Doctorat	4	37	5	7	53
24	Masculin	45	16	3	Bacc.	3	34	8	6	51
25	Masculin	58	23	6	Doctorat	4	32	11	7	54
	Moyenne	41,2	13,4	11,0	Total	88	884	193	123	1288
	Ecart-type	10,2	5,0	6,3	(en %)	6,8	68,6	15,0	9,6	100

- par la scolarité (du niveau primaire au niveau doctorat)
- par le nombre d'années de séjour au Canada (entre 1 et 24)

Il y a donc lieu de se demander si ces différences ont une influence significative ou non sur la façon d'interpréter le 'on'. Pour le savoir, nous pouvons faire appel à des techniques statistiques éprouvées et largement utilisées dans ce type de problèmes. Examinons sommairement d'abord le contenu du tableau 2 et ensuite, plus en détail, les interprétations les plus fréquentes du 'on' .

L'interprétation du 'on' faite par les vingt-cinq (25) témoins hispanophones sur les 39 énoncés qui leur ont été soumis lors de l'enquête, et totalisant 1288 réponses, conduit à la répartition suivante:

- pour 68,6 % des cas, le 'on' a la signification de 'nous' (je + tu, je + ils: restrictif ou élargi).
- pour 6,8 % des cas, le 'on' a plutôt la signification de 'je' (moi tout seul);
- pour 15,0 % des cas, le 'on' a le sens de défini, indéfini ou impersonnel.
- pour 9,6 % des répondants, le 'on' signifie 'les autres' (parcours, vous, tu, pas de réponse).

Question 1: *Y a-t-il des différences significatives entre les hommes et les femmes dans l'interprétation du 'on = nous' ?*

Nous avons comparé le groupe des hommes ($n_1 = 11$) au groupe des femmes ($n_2 = 14$) à l'aide du test t de Student pour chacune des quatre

significations du 'on' et nous n'avons observé aucune différence significative (niveau de 5%). Ceci nous amène à conclure qu'il n'y a pas de différence significative entre les deux groupes dans l'interprétation du 'on'. Autrement dit, dans l'ensemble (en moyenne), les hommes et les femmes interprètent le 'on' de la même manière.

Question 2: *Y a-t-il des différences significatives entre les diplômés dans la façon d'interpréter le 'on' ?*

Dans ce cas-ci, nous constatons qu'il y a des différences significatives dans l'interprétation du 'on' entre les diplômés. En effet, la valeur seuil de la variable de Student pour 23 degrés de liberté et un risque de 5% est de 2,067. Cela signifie que toute valeur observée du t (t-observé) supérieure à cette valeur seuil doit être considérée comme significative.

TABLEAU 3: Comparaison des diplômés relativement à l'interprétation du 'on'

Valeur du 'on'	diplôme	Effectif	Moyenne	Écart-type	t-observé	Signification
'on' = 'nous'	Baccal. sans bac.	19	24,787	2,551	2,64	Très significatif
		6	28,167	3,312		
'on' = 'je'	Baccal. sans bac.	19	2,526	1,920	1,084	Non significatif
		6	1,500	2,345		
'on' = tout le monde'	Baccal. sans bac.	19	5,368	2,166	2,087	Est significatif
		6	3,333	1,725		
'on' = 'autres'	Baccal. sans bac.	19	10,737	2,533	2,50	Très significatif
		6	7,833	2,317		

Ainsi, nous pouvons affirmer qu'il y a une différence très significative (niveau de 2%) entre les diplômés sur l'interprétation du 'on = nous'. On peut affirmer qu'en moyenne, les témoins n'ayant pas de diplôme universitaire sont plus nombreux à donner à 'on' l'interprétation de 'nous' que ceux qui en détiennent un, cette affirmation étant vraie 98 fois sur 100. Par contre, aucune différence significative n'a été décelée entre les témoins pour l'interprétation du 'on = je'

Nous constatons également une différence significative (niveau de 5%) entre les diplômés dans l'interprétation du 'on = tout le monde'. Cela signifie que les diplômés universitaires sont, en moyenne, plus nombreux que les autres à interpréter le 'on' comme ayant le sens de 'tout le monde'. Finalement, nous observons une différence très significative (niveau de 2%) entre les diplômés (universitaires) et les autres dans l'interprétation du 'on' ayant le sens de 'autres'.

Question 3: *Y a-t-il des différences significatives entre les témoins en fonction de l'âge dans la façon d'interpréter le 'on' ?*

Les valeurs observées du t étaient très inférieures à la valeur seuil pour le niveau de confiance choisi et par conséquent nous devons conclure que l'âge des témoins n'a pas d'effet significatif sur l'interprétation du 'on'.

Une analyse de la variance à trois facteurs (le sexe, le diplôme et l'âge des témoins) conduit au tableau d'analyse ci-haut, mais cette nouvelle méthode ne permet pas non plus de mettre en évidence d'autres différences significatives entre les témoins dans leur façon d'interpréter le 'on'.

Conclusion:

Etant donné le profil des témoins (tableau 2), on aurait pu s'attendre à trouver davantage de différences significatives entre les témoins dans leurs interprétations du 'on'. N'oublions pas cependant que les échantillons sont de petite taille (entre 10 et 15, avec $n_1 + n_2 = 25$). Il est fort probable qu'avec des échantillons plus grands ($n \geq 50$), il aurait été possible de mettre en évidence d'autres différences significatives entre les témoins.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Notre étude nous a montré que différents paramètres ont aidé les répondants à attribuer telle ou telle valeur au morphème 'on'.

1. *La situation de communication:* certains répondants se représentaient alors le cadre communicatif dans lequel se trouvaient les auteurs des énoncés.

2. *La situation de dialogue:* les répondants distinguaient des valeurs selon les tours de parole des énonciateurs et selon l'acte de parole attendu à la suite d'une première intervention (énoncés 1, 5, 6, 30).

3. *La présence d'éléments linguistiques:*

- les déictiques de la personne, principalement les marqueurs déictiques 'nous, notre, nous-autres' ont déterminé le choix des répondants (énoncés 9 à 19);
- les repères temporels et situationnels (au moment où, ici, chez, actuellement) ont levé chez certains répondants l'indétermination dans la valeur à accorder à 'on' (énoncés 5, 12, 15 et 21);

- les verbes de cognition et de communication "savoir, appeler, penser" (énoncés 33, 34, 35, 36, 38) qui accompagnent généralement la valeur 'parcours';
- les modalités appréciatives (malheureusement, souvent, ne ... que) qui dénotaient l'intervention et la prise en charge de l'énonciateur (énoncés 2 et 16).

4. *Le recours à la traduction:* moins les répondants hispanophones sont scolarisés, plus ils ont recours à la traduction.

5. *Les stratégies énonciatives du locuteur:* celles-ci étaient interprétées comme des stratégies de distanciation (énoncé 3) ou de camouflage dans le discours indirect (énoncé 39).

6. *Les particularités de la langue orale:* certaines réponses sont dues à une simple actualisation du langage oral avec ses principes d'économie linguistique. L'utilisation de 'on' permettrait au locuteur de simplifier la conjugaison en supprimant les terminaisons du verbe imposées par 'nous' et 'vous' au présent et à l'imparfait.

Notre étude indique que les valeurs les plus souvent attribuées à 'on', aussi bien de la part des francophones que des hispanophones, renvoient à 'nous', donc à une valeur qui intègre le locuteur et d'autres entités.

Cependant, la comparaison entre les réponses des hispanophones et des francophones montre quelques différences.

1. Pour nos trois répondants francophones, le niveau de scolarité ne nous a pas semblé important dans l'interprétation des valeurs. Par contre, pour le groupe des répondants hispanophones, le niveau de scolarité semble jouer un rôle dans les interprétations des énoncés. La valeur déictique 'nous' a été la valeur la plus souvent attribuée à 'on' par des témoins qui n'ont pas de diplôme universitaire. Certains répondants ont préféré parfois renoncer à donner une interprétation (cinq fois: énoncés 20, 26), ne trouvant pas de valeur appropriée, spécialement dans les énoncés où plusieurs 'on' se succèdent et qui n'ont pas la même valeur référentielle. Lorsque 'on' renvoie à des individus non précisés dans le contexte, les non-diplômés ont eu de la difficulté à trouver cette valeur. Si les témoins ont attribué à 'on' la valeur d'impersonnel ou d'indéfini (44 fois de plus que les francophones), c'était la plupart du temps après l'avoir traduit en espagnol par 'se' qui traduit une habitude d'utiliser 'on' par la voix passive lorsque le verbe est construit transitivement ou intransitivement.

2. Certains énoncés nous ont paru difficiles à interpréter par les hispanophones, particulièrement les énoncés 22 et 28 où ils devaient traiter la métonymie "on est un petit bureau, on est huit employés, ... " Les francophones ont vu tout de suite la cohérence entre les trois 'on' de l'énoncé, ayant établi la relation avec le référent "huit employés", alors que les hispanophones n'ont attribué cette valeur qu'au 'on' situé tout près de son

référent, accordant aux deux autres 'on' une valeur déictique de 'nous = je + ils' ou même une valeur de pronom impersonnel.

3. Les francophones ont donné quelques formes d'interprétations qui n'ont pas été retenues par les hispanophones. Un témoin francophone dit voir l'interlocuteur, c'est-à-dire un 'tu' dans "on verra" (énoncé 1), car c'est ce dernier qui a posé la question. Dans l'énoncé 4, "... on donne le document à la secrétaire, on signe le document", ce même témoin attribue aux deux 'on' de l'énoncé une valeur de pronom indéfini, visant 'quelqu'un' à l'intérieur du bureau, alors qu'aucun des témoins hispanophones n'a traité l'énoncé de cette façon-là. Pour l'énoncé 20, "les membres du comité, on ne voulait pas que les notaires...", il y a eu consensus de la part des hispanophones sur la référence de 'on'; mais quand nous leur avons demandé si le notaire faisait partie du "comité", six ont répondu "non", alors que pour les francophones, c'était l'évidence même puisque le notaire défendait la cause de l'ensemble des notaires.

Le présent travail aurait pu conduire à des résultats différents si nous avions, par exemple, considéré une seule conversation avec les valeurs de 'on' attestées par les protagonistes. Alors, on aurait pu, peut-être, mieux analyser l'impact des stratégies discursives et argumentatives de 'on'. Un pré-test aurait sûrement permis de cibler l'expérimentation en indiquant des avenues plus précises pour l'exploitation des indices qui favorisent les interprétations et pour la corrélation avec les données sociologiques des témoins.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

- ALI BOUACHA, M., (1987): *Le discours universitaire*, Peter Lang, Berne.
- ANADON, M., (1989): "L'école québécoise: jeux et enjeux de forces sociales 1970-1980", *Laboratoire de recherche sociologique*, Département de sociologie, Université Laval, Québec.
- ANSCOMBRE, J.C. et O. DUCROT, (1988): *L'argumentation dans la langue*, Mardaga, Liège.
- ATLANI, F., (1984): *'On' l'illusioniste. La langue au ras du texte*, PUL, Lille.
- ATLANI, F., (1981): *Approche linguistique du fonctionnement discursif*, thèse de doctorat, Université de Paris VII, Paris.
- AUSTIN, L., (1970): *Quand dire c'est faire*, Seuil, Paris.
- BENVENISTE, E., (1947): "Structure des relations de personnes dans le verbe", *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, no 43, p. 1-12.
- BENVENISTE, E., (1966): *Problèmes de linguistique générale*, vol I, Gallimard, Paris.
- BENVENISTE, E., (1974): *Problèmes de linguistique générale*, vol. 2, Gallimard, Paris.
- BERRENDONNER, A., (1987): "Stratégies morpho-syntaxiques et argumentatives", *Protée*, vol. 15, no 2, p. 48-59.

- BLANCHE-BENVENISTE C., DELOFEU J., STEFANINI J. ET K. VAN DEN EYNDE,
(1985): *Pronoms et syntaxe. L'approche pronominale et son application en français*, SELAF, Paris.
- BOIVERT, L., JUNEAU, M. ET C. POIRIER, (1978): *Travaux de linguistique québécoise*, vol.2, Université Laval, Québec.
- BOUTET, J., (1986): " La référence à la personne en français parlé: le cas de "on", *Langage et société*, no. 38, p. 19-50.
- CAMPRUBI, M., (1982): *Etudes fonctionnelles de grammaire espagnole*, France-Iberie, Recherche 2e édition, Université de Toulouse-le-Mirail.
- CLAS, A.P., (1967): "Défini, indéfini". *Méta*, vol. 12, p. 39-45.
- CERVONI, J., (1987): *L'Enonciation*, PUF, Paris.
- CHUQUET, H. et M. PAILLARD, (1989): *Approche linguistique des problèmes de traduction*, Edition révisée, Ophrys, Paris
- COSTE, J. ET A. REDONDO, (1981): *Syntaxe de l'espagnol moderne*, Sedes, Paris.
- CRESSOT, M., (1943): "Transposition de personne et impersonnalisation", *Le français moderne*, no 11, p. 255-262.
- CSÉSCY, M., (1968): "Personnes et nombres dans les formes orales du verbe", *Le français dans le monde* , no. 56, p. 31-35.
- CULIOLI, A., (1974): "A propos des énoncés exclamatifs", *Langue française*, no 22, p.6-15.
- CULIOLI, A., (1975): *Note sur 'détermination' et 'quantification' : définition des opérations d'extraction et de fléchage*, Projet interdisciplinaire de traitement formel et automatique des langues et du langage, D.R.L., Université de Paris VII, Paris.

- CULIOLI, A., (1975): "Valeurs modales et opérations énonciatives"
Modèles linguistiques, no 2, p. 39-59.
- CULIOLI, A., (1983): "Pourquoi le français parlé est-il si peu étudié?"
Recherche sur le français parlé, no 5, p. 291-300.
- CULIOLI, A., (1990): *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, tome I, Ophrys, Paris.
- DELISLE, G., (1968): "First Persons Plural from Latin to French", *Glossa*, no 2, p. 175-184.
- DOLE, R., (1981): *An Analytical Comparison of Intralingual, Interlingual and Tertiary Language Interference in Adult Learners of English as a Second Language and the Pedagogical Implications of the Learning Strategies Thereby Revealed*, thèse de doctorat, Université Laval, Québec.
- DOPPAGNE, A., (1966): *Trois aspects du français contemporain*, Librairie Larousse, Paris.
- DUCROT, O., (1980): *Les mots du discours*, Minuit, Paris.
- DUCROT, O., (1984): *L'argumentation dans la langue*, Mardaga, Liège.
- FALL, K. et G. VIGNAUX, (1990): "Genèse et construction des représentations".
Protée, vol. 18, no 2, p. 46-77.
- FORCHHEIMER, P., (1953): *The Categorie of Person in Language*, Walter de Gruyter and Co., Berlin.
- FRANCKEL, J.J. et D. LEBAUD, (1990): *Les figures du sujet. A propos des verbes de perception, sentiment, connaissance*, Ophrys, Paris.
- GILI GAYA, S., (1961): *Curso superior de sintaxis espanola*, Vox, Departamento Editorial, Barcelona.

- GIMELFARB, N., (1986-87): " On' pero 'Qui on', *Parallèle, Cahier de l'École de traduction et d'interprétation*, no 8, Université de Genève, p.101-112.
- GRAFSTRÖM, A., (1969): "On' remplaçant 'nous' en français contemporain", *Revue des langues romanes*, no 2, p. 270-298.
- GREVISSE, M., (1970): *Problèmes de langages*, 5è. série, Duculot, Gembloux-Paris.
- GRIZE, J.B., (1982): "Logique de l'argumentation et discours argumentatif", *Travaux du Centre*, no 7, Centre de Recherche sémiologique, Neuchâtel, Suisse, p.1-23.
- GRIZE, J.B., (1973): "Logique et discours pratique", *Communication*, no 20, p. 92-100.
- JOLY, A., (1987): *Essais de systématique énonciative*, PUL, Lille.
- JUNEAU, M. ET G. STRAKA, (1975): *Travaux de linguistique québécoise*, vol. I, Université Laval, Québec.
- KERBRAT- ORECCHIONI, C., (1986): *L'implicite*, A. Colin, Paris.
- KERBRAT- ORECCHIONI, C., (1980): *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, A. Colin, Paris.
- LABERGE, S., (1972): *Changement dans l'usage des pronoms indéfinis chez les Montréalais*, mémoire, Etudes supérieures, UQAM, Montréal.
- LAGANE, R., (1963): "On: pronom indéfini ou pronom personnel?" *Le français dans le monde*, vol. 21, p.39-40.
- LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA, (1955): *Etudes sur le parler français au Canada*, Université Laval, Québec.

- LÉARD, J.M., (1978): "Quelques faits de méthodologie du Québécois", *Travaux de linguistique québécoise*, vol. 2, Lionel Boisvert, Marcel Juneau et Claude Poirier, PUL, Québec.
- MACHONIS, P., (1990): *Histoire de la langue, du latin à l'ancien français*, Univ. Press of America, Lanham, Md.
- MAINGUENEAU, D., (1984): *Genèse du discours*, Mardaga, Bruxelles.
- MAINGUENEAU, D., (1987): *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Hachette, Paris.
- MELEUC, S., (1969): "Structure de la maxime", *Langages*, no 13, Larousse, Paris, p.12-17.
- MOIGNET, G., (1965): "Le pronom personnel français". *Systématique de la langue française*, Klincksieck, Paris.
- MOIGNET, G., (1981): *Systématique de la langue française*, Klincksieck, Paris.
- DE MOLINA REDONDO, J.A., (1974): *Usos de "se"*, Sociedad General Espanola de Libreria, PBE, Madrid.
- MOUNIN, G., (1963): *Les problèmes théoriques de la traduction*, TEL, Gallimard, Paris.
- NYROP, K. R., (1916): "Etude syntaxique sur le pronom indéfini "on" , *Bulletin de l' Académie Royale des Sciences et des Lettres du Danemark*, vol.2, p. 169-179.
- NYROP, K. R., (1925): *Grammaire historique de la langue française*, tome 5, éd. Gyldendalske Bøghandel, Copenhagen.
- OUELLET, J., (1985): "Sémantique grammaticale du nom et du pronom", *Langue et linguistique*, vol. 2, Université Laval, p.191-239.

- PECHEUX, M. et C. FUCHS, (1975): "Mise au point et perspective à propos de l'analyse du discours", *Langages*, no 37, p. 7-81.
- PERELMAN, C., (1958): *La nouvelle rhétorique, traité de l'argumentation.*, PUF, Paris et Bruxelles.
- ROULET, E. et ALii, (1987): *L'articulation du discours en français contemporain*, Peter Lang, Berne.
- SEARLE, J.R., (1972): *Les actes de langage: essai de philosophie du langage*, Herman, Paris.
- SAUVAGEOT, A., (1972): *Analyse du français parlé*, Hachette, Paris.
- VIGNAUX, G., (1988): *Le discours, acteur du monde: énonciation, argumentation et cognition*, Ophrys, Paris.
- VIOLLET, C., (1983): *Pratiques argumentatives et discours oral*, thèse de 3^e cycle, D.R.L., Université de Paris VII, Paris.
- VIOLLET, C., (1988): "Mais qui est 'on' ? Etude linguistique des valeurs de 'on' dans un corpus oral", *Linx*, no 18, p.67-75.
- VIOLLET, C., (1990): "Figures énonciatives de la subjectivité", *Protée*, vol. 18, no 2, p.135-139.
- WARTBURG, W. ET P. ZUMTHOR, (1958): *Précis de syntaxe du français contemporain*, Francke, Berne.

Dictionnaires français et grammaires

Grand Larousse de la langue française, (1976): sous la direction de L. Guilbert, R. Lagane et G. Niobey, Librairie Larousse, Paris.

Dictionnaire général de la langue française au Canada, (1957): Bélisle, L.A., Québec.

DE VILLERS, M.E., (1992): *Multi-Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Québec-Amérique, Montréal.

REY, A., (1992): *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, Paris.

Robert, P., (1982): *Le Petit Robert 1*, Le Robert, Paris XIe.

BOUSCAREN, J. et J. Chuquet, (1988): *Grammaire et textes anglais: guide pour l'analyse linguistique*, Ophrys, Paris.

BOUZET, J., (1976): *Grammaire espagnole*, Librairie classique, Eugène Bélin, Paris.

DUBOIS, J., (1965): *Grammaire structurale du français*, Larousse, Paris.

GREVISSE, M., (1986): *Le bon usage*, Duculot, Gembloux-Paris.

WAGNER, R.L. et J. Pi.chon, 1965): *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette, Paris.

Dictionnaires espagnols

Diccionario de uso del español, (1977): María Moliner, Editorial Gredos,
Madrid.

Diccionario General Ilustrado de la Lengua Española, (1973): Bibliografía,
Barcelona.

Dictionnaire Espagnol-Français/ Français-Espagnol, (1976): Denis S. Maraval,
M. Pompidou L., Hachette, Paris.

ANNEXE

Extrait du corpus

EXTRAITS DU CORPUS

Cet énoncé a été pris au vol durant une conversation:

Énoncé 1: A: - est-ce que tu viens cet après-midi //

B: - je ne sais pas encore / on verra //

Énoncé 2:

... l'enthousiasme au niveau du nouveau personnel, parce que ça a coïncidé à l'époque où ... j'avais une secrétaire qui avait deux ans d'expérience/ trois ans /mais qui était une fille d'une intelligence rare et qui aurait pu faire à peu près n'importe quoi // c'est une fille vraiment intelligente qu'on n'a plus malheureusement et qui est employée par un bureau d'avocats de Jonquière maintenant.

Énoncé 3.

Cet énoncé a été pris au vol durant une conversation:

... à l'examen / on ne vous permet pas de regarder dans vos notes ni d'utiliser les dictionnaires //

Énoncé 4.

OK, vous venez en début d'après-midi, passez à quatre heures, j'ai un document de dix / quinze pages selon que j'ai besoin, qui est prêt à signer je le présente comme projet / j'ai des modifications à faire / on donne à la secrétaire / fait des modifications et on signe le document //

Énoncé 5.

C'est une initiative unique. Ça n'existe pas du tout en France. D'ailleurs, il va se créer certainement un service à la chambre des notaires / ça c'est assuré à au moins 80 % au moment où on se parle //

Énoncé 6.

Actuellement, ce serait un investissement peut-être de, je ne sais pas, soixante mille dollars. (-Oui) minimum? Alors ça serait pas rentable actuellement à ce niveau-là au moment où on se parle //

Énoncé 7.

Cet énoncé provient d'un discours écrit produit par des élèves du secondaire à qui l'enseignant demandait de rédiger à partir de la consigne: L'école est-elle un milieu de vie? Donnez les arguments pour et les arguments contre: moi / je

suis d'accord avec ceux qui disent que l'école est un milieu de vie / mais d'un autre côté / on peut aussi être en désaccord //

Énoncé 8.

Cet énoncé provient d'un discours écrit produit par des élèves du secondaire:
à l'école / on peut aussi se faire des amis //

Énoncé 9:

On conserve en archives ... ce qui prend beaucoup de temps à dactylographier, il y a des dossiers qu'on sait de façon à peu près certaine qu'ils vont revenir:
on a une bonne clientèle agricole / nous ici / à notre bureau // Ce qui est long en agriculture, lorsqu'il y a des financements, ce sont les descriptions parce que les terres ont été acquises.

Énoncé 10:

Il veut toujours mettre sa petite touche personnelle, dire sa façon de rédiger son acte: on vit un problème / nous / que d'autres bureaux ne vivent pas //
C'est que notre bureau provient de la fusion de quatre bureaux.

Énoncé 11:

Le travail de notaire ,ici au Québec, est différent de ce type d'en France. C'est-à-dire: au niveau de l'archivage / on n'a pas le bureau d'enregistrement / nous
//

Énoncé 12:

Il fallait que le traitement de texte ne faisait que du traitement de texte. On abandonnait ça. Actuellement / on fait notre comptabilité sur informatique à l'extérieur du bureau // Bon là, c'est encore des coûts.

Énoncé 13:

... ils vont arriver avec une ou deux recommandations au bout de la ligne, mais combien de temps cette technologie-là va rester valable? Est-ce qu'à tous les cinq ans on va être obligés de changer notre kit au complet //

Énoncé 14:

Ça prendra en tout cas... Je ne sais pas où vous-mêmes voulez en venir. Nous on en est à une phase d'exploration //

Énoncé 15:

Elle a trois femmes avec elle dans son bureau, c'est elle le patron, le senior du bureau, trois femmes et elle parle d'en engager d'autres. Mais c'est pas l'ensemble. Nous / on a une femme chez nous qui est au même titre que les trois gars en terme de participation // Mais c'est pas toutes les femmes...

Énoncé 16:

Chez nous, en tout cas, je parle pour mon bureau puis de quelques bureaux que je connais pertinemment. Certains amis notaires de Ville de La-Baie, Chicoutimi. Chez Christian / ils ont plusieurs appareils à traitement de texte // nous on n'en a qu'un seul // Mais est-ce que le notaire A. Gagnon, qui est senior du bureau, va pouvoir demain matin embarquer dans tout ce système-là. Je suis pas sûr.

Énoncé 17:

Après que le rapport ait été préparé, tout a été suspendu parce que de ce comité-là nous étions deux notaires particulièrement intéressés par la question de bureau // on leur a dit / écoutez / nous autres c'est pas ça qu'on veut // les autorités / on a réussi à les faire changer d'idée //

Énoncé 18:

Un de mes confrères qui devait être ici aujourd'hui. Il m'avait dit que... Il est maintenant d'ailleurs président du comité informatique de la Chambre. Alors on a commencé à regarder qu'est-ce qu'on aurait besoin / nous autres les notaires // et ils en sont arrivés, y'a un logiciel qui est développé...

Énoncé 19:

Bon, alors nous autres / ce qu'on appelle une compagnie // Ça fera l'objet d'une livraison deux ou de la livraison trois parce que c'est peut-être moins important pour nous autres maintenant ce qui est important pour nous maintenant / c'est le transfert des propriétés / les actes de ventes ... //

Énoncé 20:

Alors il va y avoir de l'aide à l'implantation qui est prévue en terme de budget, en ce sens qu'il pourrait y avoir un consultant ici au Saguenay à un moment donné, qui peut venir passer une semaine à notre bureau, à nos frais, pour nous aider à cette implantation: les membres du comité / on ne voulait pas que les notaires soient laissés à eux-mêmes //

Énoncé 21:

C'est que mon associé Brown qui est le plus jeune et qui ne veut pas toucher au traitement de texte, actuellement on est trois associés // on a bâti un type d'acte de vente assez standard / qu'on peut modifier / mais on utilise pas mal le même type //

Énoncé 22:

Elle n'osait pas le faire, elle n'osait pas aller d'avant, parce que vous savez qu'à l'intérieur d'un bureau "icitte" on est un tout petit bureau / on est huit employés / quatre notaires / c'est pas la même chose qu'en France là // on est un bureau moyen élevé / au niveau des bureaux des notaires de la province du Québec // et donc elle était bloquée complètement.

Énoncé 23:

Enfin, dans cette réunion-là / on était quoi / quelque chose comme / soixante et quinze ou quatre-vingts personnes qui venaient voir notre expérience // et ça, naturellement, notre expérience a bénéficié aux autres là, moi ça me faisait rien de donner mon expérience.

Énoncé 24:

Cet énoncé provient d'un discours écrit produit par des élèves du secondaire à qui l'enseignant demandait de rédiger à partir de la consigne: L'école est-elle un milieu de vie? Donnez les arguments pour et les arguments contre: certains disent que l'école c'est une place où on t'oblige à travailler et à étudier sans cesse //

Énoncé 25:

Parce que les échos qu'on a de certaines formations sont pas satisfaisants. Il n'y a pas encore une formation tout à fait adaptée à différents types de public // ça c'est le gros problème // c'est un peu comme quand on a fabriqué dans l'histoire des instituteurs pour enfants // il a fallu mettre ça au point pendant longtemps //

Énoncé 26:

Cet énoncé a été pris au vol durant une conversation: on ne sait même pas de quoi on parle et déjà on me critique //

Énoncé 27:

Maintenant, on n'avait pas de programme d'intégration, parce que... à l'époque où on a entré l'ordinateur / on était en pleine période de crise / et

bizarrement / il faut presque que tu intègres ce genre de système là / à l'époque où tu as moins de travail // c'est préférable comme ça / parce que là / tu as le temps d'intégrer des choses//

Énoncé 28:

...parce que vous savez qu'à l'intérieur d'un bureau / ici on est un tout petit bureau //

Énoncé 29:

Vous seriez étonnés: j'ai des personnes âgées qui m'ont fait des révélations étonnantes // tu sais / une personne qui a soixante et quinze ans / aller dire ça à un jeune notaire comme moi / tu sais pas trop quoi répondre // on n'a pas tout à fait une formation de travailleur social //

Énoncé 30:

A un moment donné, les secrétaires / lors d'une réunion de bureau / elles nous en ont fait part de leurs questions // on voudrait savoir plus qu'est-ce qu'on fait // demandez-le nous / on est prêts à vous le dire // Avoue des fois que tu l'sais pas.

Énoncé 31:

Ah / vous conservez l'original // c'est ça // alors nous on conserve l'original
 // on est tenus par la loi de conserver l'original en papier // Donc vous le
 conservez aussi en archives.

Énoncé 32:

On vient de créer / il s'est créé il y a quelques années la commission
informatique et de liberté //, pour contrôler, parce qu'y a des listes qui se
 vendaient, entraient au Parti politique pour la propagande.

Énoncé 33:

M. Bouchard qui rentre là dans mon bureau et qui va procéder à telle
transaction / on sait au départ que / s'il achète / il aura à m'apporter de l'argent
pour acheter //

Énoncé 34:

A Montréal, il y a la moitié des notaires de province qui sont là. De sorte que la
 tarte partagée entre 1500 quand on pense qu'il y a des notaires / des bureaux de
notaires qui ont des contrôles / un bureau de 10 ou 15 notaires / ils ont le
contrôle presque total sur certaines institutions financières en termes d'entrée
de clients // Le petit jeune qui est chez lui, il y en a qui prennent ça dur.

Énoncé 35:

Il y a certaines qui partent, ouvrent leur propre bureau, mais il y en a beaucoup de femmes qui s'en vont à salaire dans d'autres bureaux. Alors plus il y aura de femmes... c'est que les femmes ont moins tendance à prendre la direction d'un bureau // il y en a beaucoup actuellement qui font ce qu'on appelle du notariat de sous-sol // En faisant du notariat de sous-sol, ça prend seulement une petite dactylo et souvent la femme prend pas de secrétaire.

Énoncé 36:

vous savez / quand on introduit un nouvel objet technique / vous avez dit tout à l'heure que autant chez les notaires que chez les secrétaires/ il y a des habitudes de travail qui peuvent être bouleversées //

Énoncé 37:

Vous / les notaires au Québec / comment ça se passe //

Bon / alors nous-autres les Québécois ce qu'on appelle une compagnie/gestion financière // on a la fond de comptabilité / on a la comptabilité pour nos propres besoins //

Énoncé 38:

C'est un cours de gestion mais très logique! Mais une gestion générale, gestion de dossier. Exemple: j'ai un transfert de propriété // alors on sait très bien que l'acheteur d'une propriété doit aller faire un emprunt //

Énoncé 39:

Cet énoncé provient d'un discours écrit produit par des élèves du secondaire à qui l'enseignant demandait de rédiger à partir de la consigne: L'école est-elle un milieu de vie? Donnez les arguments pour et les arguments contre: comme on dit souvent / l'école est un milieu de vie // d'autres personnes peuvent dire le contraire//